



# Assemblée générale

Distr. générale  
12 février 2019  
Français  
Original : anglais

## Soixante-treizième session

Point 164 de l'ordre du jour

### Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental

## Budget de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2020

### Rapport du Secrétaire général

## Table des matières

	<i>Page</i>
I. Mandat et résultats attendus . . . . .	5
A. Vue d'ensemble . . . . .	5
B. Hypothèses budgétaires et activités d'appui . . . . .	5
C. Partenariats et coordination avec l'équipe de pays . . . . .	8
D. Cadres de budgétisation axée sur les résultats . . . . .	8
II. Ressources financières . . . . .	30
A. Vue d'ensemble . . . . .	30
B. Contributions non budgétisées . . . . .	31
C. Gains d'efficience . . . . .	31
D. Taux de vacance . . . . .	31
E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome . . . . .	32
F. Formation . . . . .	32
G. Services de détection des mines et de déminage . . . . .	33
III. Analyse des variations . . . . .	34
IV. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre . . . . .	36



V. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans ses résolutions <a href="#">70/286</a> et <a href="#">72/301</a> ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale . . . . .	37
A. Assemblée générale . . . . .	37
B. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires. . . . .	41
Annexes	
I. Définitions . . . . .	45
II. Organigrammes . . . . .	47
Carte . . . . .	50

## Résumé

Le présent rapport porte sur le budget de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2020 (exercice 2019/20), dont le montant s'élève à 56 369 400 dollars, compte hors les contributions volontaires en nature budgétisées, d'une valeur de 519 000 dollars.

Le projet de budget couvre le déploiement de 218 observateurs militaires, 27 membres des contingents, 12 policiers des Nations Unies, 82 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 163 fonctionnaires recrutés sur le plan national, 18 Volontaires des Nations Unies et 10 membres du personnel fourni par des gouvernements.

La corrélation entre le montant total des ressources demandées pour l'exercice 2019/20 et l'objectif de la Mission est expliquée dans des tableaux du cadre de budgétisation axée sur les résultats, qui présentent une analyse par composante (composante civile opérationnelle, composante militaire et composante Appui). Les effectifs de la Mission ont été déterminés composante par composante, si ce n'est que pour la direction exécutive et l'administration, ils l'ont été en fonction des besoins de l'ensemble de la Mission.

Les explications relatives à la variation des ressources, humaines et financières, font référence s'il y a lieu aux produits correspondants prévus par la Mission.

### Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis ; l'exercice budgétaire court du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin.)

Catégorie	Dépenses 2017/18	Montant alloué 2018/19	Dépenses prévues 2019/20	Variation	
				Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	8 512,6	7 462,0	7 311,4	(150,6)	(2,0)
Personnel civil	19 673,1	19 779,8	20 891,5	1 111,7	5,6
Dépenses opérationnelles	23 239,0	25 109,0	28 166,5	3 057,5	12,2
<b>Montant brut</b>	<b>51 424,7</b>	<b>52 350,8</b>	<b>56 369,4</b>	<b>4 018,6</b>	<b>7,7</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	2 241,3	2 237,1	2 383,6	146,5	6,5
<b>Montant net</b>	<b>49 183,4</b>	<b>50 113,7</b>	<b>53 985,8</b>	<b>3 872,1</b>	<b>7,7</b>
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	371,5	519,0	519,0	–	–
<b>Total</b>	<b>51 796,2</b>	<b>52 869,8</b>	<b>56 888,4</b>	<b>4 018,6</b>	<b>7,6</b>

## Ressources humaines

<i>Catégorie de personnel</i>	<i>Observateurs militaires</i>	<i>Contingents</i>	<i>Police des Nations Unies</i>	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>	<i>Personnel recruté sur le plan national<sup>b</sup></i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Personnel fourni par des gouvernements</i>	<i>Total</i>
<b>Direction exécutive et administration</b>								
Effectif approuvé 2018/19	–	–	–	12	8	–	–	20
Effectif proposé 2019/20	–	–	–	13	9	–	–	22
<b>Composantes</b>								
Composante civile opérationnelle								
Effectif approuvé 2018/19	–	–	12	5	–	–	10	27
Effectif proposé 2019/20	–	–	12	4	–	–	10	26
Composante militaire								
Effectif approuvé 2018/19	218	27	–	2	–	–	–	247
Effectif proposé 2019/20	218	27	–	2	1	–	–	248
Appui								
Effectif approuvé 2018/19	–	–	–	63	155	18	–	236
Effectif proposé 2019/20	–	–	–	63	153	18	–	234
<b>Total</b>								
Effectif approuvé 2018/19	218	27	12	82	163	18	10	530
Effectif proposé 2019/20	218	27	12	82	163	18	10	530
<b>Variation nette</b>								
	–	–	–	–	–	–	–	–

<sup>a</sup> Niveau maximum de l'effectif autorisé ou proposé.

<sup>b</sup> Administrateurs et agents des services généraux.

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées à la section IV du présent rapport.

## I. Mandat et résultats attendus

### A. Vue d'ensemble

1. Le mandat de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) a été établi par le Conseil de sécurité dans sa résolution 690 (1991). La dernière prorogation en date, jusqu'au 30 avril 2019, a été autorisée par le Conseil dans sa résolution 2440 (2018).
2. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.
3. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission contribuera, au cours de l'exercice budgétaire, à un certain nombre de réalisations, en exécutant les produits clefs présentés dans les tableaux ci-après. Ceux-ci présentent les réalisations et les produits par composante (composante civile opérationnelle, composante militaire et composante Appui), dont chacune découle du mandat de la Mission.
4. Les réalisations escomptées sont celles qui permettront d'atteindre, au terme du mandat de la Mission, l'objectif fixé par le Conseil de sécurité, tandis que les indicateurs de succès serviront à mesurer les progrès accomplis au cours de l'exercice budgétaire. Les effectifs de la Mission ont été déterminés composante par composante, sauf ceux de la direction exécutive et de l'administration, qui l'ont été en fonction des besoins de l'ensemble de la Mission. La variation des effectifs par rapport au budget approuvé pour l'exercice 2018/19 est analysée au niveau de chaque composante.
5. La Mission, dont le quartier général se situe à Laayoune, est dirigée par le Représentant spécial du Secrétaire général, qui a rang de Sous-Secrétaire général. Les opérations militaires sont dirigées par le commandant de la force, qui occupe un poste à la classe D-2. La Mission continuera de travailler à Laayoune et dans 10 autres sites (à Tindouf en Algérie et dans 9 bases d'opérations au Sahara occidental, situées de part et d'autre du mur de sable).

### B. Hypothèses budgétaires et activités d'appui

6. Le concept des opérations de la Mission à l'appui de l'exécution de son mandat dépend de plusieurs facteurs, à savoir : la poursuite des négociations entre les parties en vue de parvenir à un règlement politique du conflit au Sahara occidental ; le respect du cessez-le-feu et de la liberté de circulation du personnel des Nations Unies au Sahara occidental et dans les pays de la région ; et le maintien de l'intérêt des États Membres, des organisations non gouvernementales et des représentants des médias pour les questions liées au Sahara occidental, en particulier grâce à des visites dans la région.
7. La Mission poursuivra ses activités d'observation et de surveillance et veillera à ce que les parties respectent l'accord de cessez-le-feu ; fournira un appui continu à l'Envoyé personnel du Secrétaire général dans l'exercice de ses fonctions lors de ses visites dans la région ; aidera le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) à mettre en œuvre le programme de mesures de confiance une fois qu'il reprendra ; apportera un appui logistique à la délégation observatrice de l'Union africaine à Laayoune.
8. Dans le cadre de l'initiative prise par le Secrétaire général de procéder à un examen d'ensemble des opérations de maintien de la paix, un examen de la

MINURSO a été entrepris en 2018 afin d'examiner les mesures prises par la Mission pour relever les défis auxquels elle fait face. Il ressort de l'examen que la MINURSO s'acquitte actuellement des trois fonctions décisives suivantes en matière de prévention des conflits : a) empêcher que les incidents liés au cessez-le-feu ne dégèrent ; b) veiller à ce que la situation sur le terrain appuie les efforts déployés par l'Envoyé personnel pour relancer le processus politique ; c) contribuer au maintien de la stabilité régionale au Maghreb. L'équipe d'examen a conclu que d'importants progrès techniques pouvaient être faits pour aider la Mission dans la conduite de ses activités de suivi et d'atténuation des conflits, tout en notant qu'il importait de relancer le programme de mesures de confiance dirigé par le HCR, qui est actuellement suspendu. Elle s'est également félicitée du programme de lutte antimines de la MINURSO et a exprimé des réserves concernant certaines contraintes administratives que les parties imposaient à la Mission.

9. À la suite de l'examen indépendant, les mesures qui seront prises en étroite coopération avec les parties permettront d'améliorer l'efficacité opérationnelle de la Mission, notamment en modernisant son approche des activités de surveillance et d'observation et en faisant une utilisation optimale des techniques novatrices et des nouvelles technologies, l'objectif étant que les opérations de surveillance militaire de la MINURSO soient plus efficaces et mobilisent le minimum de ressources nécessaires. Elles viseront à améliorer l'alerte rapide et à garantir un meilleur respect de l'accord de cessez-le-feu, l'ouverture rapide d'enquêtes sur les allégations de violations du cessez-le-feu et l'intervention dans les zones de tension pour désamorcer ces tensions et empêcher une escalade. Ce processus est entrepris en étroite coopération avec les parties.

10. Dans sa résolution 2440 (2018), le Conseil de sécurité a exhorté les parties au conflit et les États de la région à collaborer de manière productive avec la MINURSO, afin de considérer la manière dont les nouvelles technologies pouvaient servir à réduire les risques, à améliorer la protection de la force et à l'aider à mieux s'acquitter de son mandat.

11. La Mission, en coordination avec le Siège de l'ONU, a commencé à planifier et à mettre en œuvre une série de mesures visant à accroître l'utilisation des nouvelles techniques et technologies dans la planification et la direction des opérations, et a amélioré encore davantage son approche stratégique d'un point de vue structurel et organisationnel. Elle a également intégré les capacités élargies d'un troisième hélicoptère dans la planification et l'exécution des activités de patrouille et d'appui afin d'améliorer la qualité et l'efficacité des activités de surveillance.

12. Dans le cadre des activités de lutte antimines qu'elle mène, la Mission continuera, par l'intermédiaire du Service de la lutte antimines, d'effectuer des levés dans les zones contaminées par des mines et des restes explosifs de guerre à l'est du mur de sable et de nettoyer ces zones, en coopération avec le Bureau sahraoui de coordination de la lutte antimines et des partenaires sous contrat spécialistes du déminage. Elle envisage de restituer 3 millions de mètres carrés de champs de mines et de zones dangereuses confirmées. Au cours de l'exercice 2019/20, elle continuera de communiquer avec les parties au conflit au sujet des initiatives de lutte antimines et de proposer à son personnel des séances de remise à niveau et de sensibilisation sur les impératifs de sécurité relatifs aux mines et aux restes explosifs de guerre. Elle participera également au renforcement des capacités du Bureau sahraoui de coordination de la lutte antimines en organisant régulièrement des réunions de coordination ainsi que des séances de perfectionnement du personnel. L'Armée royale marocaine continuera de se charger des activités de déminage à l'ouest du mur de sable. En outre, la MINURSO continuera de mettre à jour les données contenues dans

la base de données du Système de gestion de l'information pour la lutte antimines et d'évaluer leur qualité.

13. Si le programme de mesures de confiance du HCR reprend, la Mission facilitera les visites familiales, en mettant à disposition des policiers des Nations Unies et du personnel médical militaire chargés d'encadrer ces visites.

14. La Mission s'acquitte de sa responsabilité de surveiller le respect du cessez-le-feu au moyen de patrouilles terrestres et aériennes effectuées par les observateurs militaires des Nations Unies, qui sont déployés dans une zone couvrant 266 000 kilomètres carrés. Chaque mois de l'exercice, les observateurs militaires effectueront 706 patrouilles terrestres, parcourant plus de 65 000 kilomètres, et 168 heures de patrouilles en hélicoptère. Avec le déploiement du troisième hélicoptère, positionné au cours de l'exercice 2018/19, la Mission continuera de regagner la couverture perdue depuis 2017, lorsque les patrouilles terrestres à l'est du mur de sable ont été limitées à un rayon de 100 km autour des bases d'opérations à la suite de la détérioration des conditions de sécurité et de la liberté de mouvement. Elle continuera d'examiner sa stratégie globale en matière de patrouilles aériennes et terrestres et sa couverture des zones à risque et d'ajuster les itinéraires et les horaires des patrouilles pour tenir compte de la situation sur le terrain en matière de sécurité, selon les besoins.

15. L'insécurité reste une préoccupation pour la Mission et les parties au conflit. Bien qu'aucune menace directe n'ait été adressée à la MINURSO par des groupes terroristes depuis la mi-2017, le risque d'attaques ou d'enlèvements visant le personnel international civil ou militaire de la Mission est toujours considéré comme sérieux. Le risque d'attaques terroristes contre les sites de la Mission à l'est du mur de sable est considéré comme élevé en l'absence de mesures d'atténuation mais il est prévu de continuer à mettre en place des mesures d'atténuation et de prévention pour ramener ce risque à un niveau moyen, ce qui permettra à la Mission de mieux exécuter son mandat, même s'il subsistera des contraintes, notamment la durée des patrouilles et l'heure de la journée à laquelle elles peuvent être effectuées, ainsi que des vulnérabilités au niveau de la chaîne d'approvisionnement de la composante militaire.

16. En août 2017, la Commission de la fonction publique internationale a procédé à un examen du classement du lieu d'affectation de la Mission, en tenant compte à la fois des facteurs sécuritaires et socioéconomiques dans la zone de responsabilité de la Mission (Sahara occidental et Tindouf). Elle a décidé que le lieu d'affectation, classé C, devait passer à D, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

17. La composante Appui de la MINURSO fournira un appui efficace et efficient à la composante civile opérationnelle et à la composante militaire. Dans ce contexte, on suppose que les parties continueront de fournir des contributions volontaires à la Mission sous forme d'installations et de services. La Mission fera en sorte que sa base de soutien logistique à Laayoune réponde à des normes plus élevées en matière de qualité de vie et d'impact environnemental de sorte qu'elle puisse demeurer apte à remplir ses fonctions. Les projets proposés par la Mission, notamment le remplacement d'anciens logements préfabriqués et la modernisation du gymnase et des lieux de convivialité, amélioreront les conditions de vie et les installations de sécurité dans neuf bases d'opérations militaires. En outre, la Mission construira une plateforme pavée pour hélicoptères dans une base d'opérations éloignée, à Tifariti.

18. Au cours de l'exercice, la MINURSO exploitera et entretiendra 324 véhicules appartenant à l'ONU dans six ateliers militaires répartis sur cinq sites. Le plan d'achat de la Mission prévoit l'achat de six véhicules légers de transport de passagers pour remplacer les véhicules des bases d'opérations qui ont dépassé leur durée de vie utile.

19. En vue d'améliorer l'empreinte écologique globale de la Mission, celle-ci se concentrera sur deux projets environnementaux hautement prioritaires, à savoir : a) l'installation d'un système d'énergie hybride solaire-diesel dans une base d'opérations militaires, afin de réduire la dépendance à l'égard des groupes électrogènes pendant la journée ; b) la construction de bassins de confinement des fuites et déversements de carburant, afin d'éliminer la pollution du sol. Le projet d'énergie hybride solaire-diesel réduira les émissions de dioxyde de carbone grâce à la réduction de la consommation d'énergie et de carburant, réduira les déplacements sur le terrain liés à l'entretien des générateurs et augmentera la durée de vie de ces derniers. En outre, la MINURSO prévoit d'acquérir du matériel de traitement des eaux pour remplacer une station de purification de l'eau et une station d'épuration des eaux usées. Ces projets s'inscrivent dans le cadre du plan d'action pour l'environnement de la Mission et sont conformes aux recommandations de l'équipe d'assistance technique rapide pour les questions environnementales et climatiques.

20. La Mission achèvera de réorganiser sa composante Appui dans le cadre de l'harmonisation des structures d'appui des missions. À cette fin, le pilier Gestion de la prestation de services et de la chaîne d'approvisionnement sera réorganisé en deux piliers distincts, à savoir Gestion de la prestation des services et Gestion de la chaîne d'approvisionnement, chacun étant dirigé par un ou une chef (P-5) afin d'assurer durablement les fonctions de direction au sein de la composante Appui ainsi que de renforcer les activités d'approvisionnement et de prestation de services et de redéfinir les priorités en la matière. Les postes et fonctions pertinents nécessaires à la nouvelle structure d'appui seront assignés à des membres du personnel actuel de la Mission après avoir été créés ou bien transférés ou réaffectés vers les pôles pertinents en fonction des nouvelles relations hiérarchiques prévues. Dans le cadre de la phase finale de sa restructuration, la Mission a procédé à un examen interne des effectifs de ses fonctions d'appui, qui a abouti au reclassement d'un poste afin de mieux harmoniser les tâches et les responsabilités au sein de sa composante Appui.

### **C. Partenariats et coordination avec l'équipe de pays**

21. La Mission fournit, moyennant remboursement, un soutien logistique au programme de mesures de confiance du HCR qui consiste à organiser des visites familiales entre la zone à l'ouest du mur de sable et les camps de réfugiés de Tindouf. Il est prévu que la Mission continue d'appuyer le HCR après la reprise du programme. Par ailleurs, le Représentant spécial du Secrétaire général est officiellement responsable de la sécurité au Sahara occidental et dans la région de Tindouf. En tant que centre de coordination pour les questions de sécurité, le Bureau de liaison de la Mission à Tindouf continuera d'organiser des séances d'information sur la sécurité à l'intention du HCR, du Programme alimentaire mondial, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, du Comité international de la Croix-Rouge et de la direction générale de la protection civile et des opérations d'aide humanitaire européennes de la Commission européenne. La Mission continuera également de collaborer étroitement avec toutes les parties prenantes opérant dans la zone relevant de son mandat, à savoir l'Union africaine, les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales internationales.

### **D. Cadres de budgétisation axée sur les résultats**

22. Pour simplifier la présentation des changements proposés au titre des ressources humaines, on a distingué six interventions possibles concernant les postes, qui sont définies dans l'annexe I.A au présent rapport.

## Direction exécutive et administration

23. Le Représentant spécial du Secrétaire général et ses collaborateurs immédiats assureront la direction exécutive et l'administration de la Mission. L'effectif proposé est présenté dans le tableau 1.

Tableau 1

### Ressources humaines : direction exécutive et administration

	Personnel recruté sur le plan international					Service mobile	Total partiel	Personnel recruté sur le plan national <sup>a</sup>	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2						
<b>Bureau du (de la) Représentant(e) spécial(e) du Secrétaire général</b>										
Postes approuvés 2018/19	1	1	2	2	1	7	2	–	9	
Postes proposés 2019/20	1	1	2	2	1	7	2	–	9	
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
<b>Bureau de liaison de Tindouf</b>										
Postes approuvés 2018/19	–	1	–	–	3	4	5	–	9	
Postes proposés 2019/20	–	1	–	1	3	5	6	–	11	
<b>Variation nette</b>	–	–	–	1	–	1	1	–	2	
<b>Groupe déontologie et discipline</b>										
Postes approuvés 2018/19	–	–	1	–	–	1	1	–	2	
Postes proposés 2019/20	–	–	1	–	–	1	1	–	2	
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
<b>Total</b>										
Postes approuvés 2018/19	1	2	3	2	4	12	8	–	20	
Postes proposés 2019/20	1	2	3	3	4	13	9	–	22	
<b>Variation nette</b>	–	–	–	1	–	1	1	–	2	

<sup>a</sup> Administrateurs et agents des services généraux.

### Bureau de liaison de Tindouf

*Personnel recruté sur le plan international : augmentation de 1 poste (transfert de 1 poste P-3 depuis la Section des affaires politiques)*

*Personnel recruté sur le plan national : augmentation de 1 poste (transfert de 1 poste d'agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national depuis la Section de la sécurité)*

24. Le Bureau de liaison de Tindouf, dont les effectifs civils autorisés sont actuellement de 9 postes (1 D-1, 3 agents du Service mobile et 5 agents des services généraux recrutés sur le plan national), continuera d'assurer la liaison avec les parties sur les questions politiques, sécuritaires et opérationnelles et avec les parties concernées au sujet des camps de réfugiés et des activités de déminage à l'est du mur de sable. En tant que centre de coordination pour les questions de sécurité, il organisera également des séances d'information sur la sécurité à l'intention du HCR, du Programme alimentaire mondial, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, du Comité international de la Croix-Rouge et de la direction générale de la protection

civile et des opérations d'aide humanitaire européennes de la Commission européenne. En outre, il collaborera étroitement avec toutes les parties prenantes opérant dans la zone relevant de son mandat, à savoir l'Union africaine, les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales internationales. La structure et la taille du Bureau exigent du personnel qu'il s'acquitte de fonctions très diverses. Il est donc proposé de réaffecter un poste d'assistant(e) aux transports [agent(e) du Service mobile] à un poste d'assistant(e) au soutien logistique pour tenir compte de la nature des fonctions exercées par le ou la titulaire.

25. Il est proposé de transférer au Bureau de liaison de Tindouf un poste de spécialiste des questions politiques (P-3) et un poste d'assistant(e) à la sécurité sur le terrain [agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national] respectivement depuis la Section des affaires politiques et de la Section de la sécurité. L'examen de la composition, des fonctions et de la charge de travail du Bureau réalisé par les responsables de la Mission a permis de déterminer que le transfert de ces deux postes serait le meilleur moyen d'appuyer et d'accroître les activités du Bureau. Le ou la spécialiste des questions politiques exercerait des fonctions d'établissement de rapports et d'analyse pour le Bureau. L'assistant(e) à la sécurité sur le terrain renforcerait les capacités de ce dernier en matière de sécurité. Ces deux postes ont déjà été prêtés au Bureau et la Mission s'efforce maintenant de régulariser les arrangements existants en les transférant.

### **Composante 1 : composante civile opérationnelle**

26. Pendant l'exercice budgétaire, la Mission continuera de suivre l'évolution de la situation politique et des conditions de sécurité sur le territoire et dans la région et d'en rendre compte, d'assurer son rôle en matière de prévention des conflits en intervenant auprès des parties en cas de violations et d'allégations de violations, ainsi que de fournir conseils et assistance à l'Envoyé personnel du Secrétaire général qui s'efforce d'amener les parties à un règlement politique concernant le statut définitif du Sahara occidental. La Mission maintiendra son appui au programme de mesures de confiance dirigé par le HCR, s'il redémarre. Elle s'emploiera à réduire la menace constituée par les restes explosifs de guerre et les mines terrestres, à assurer la sécurité du personnel et des biens des Nations Unies, et à prêter assistance au bureau de l'Union africaine, s'il rouvre.

27. La MINURSO prévoit de maintenir les moyens et les objectifs de productivité de l'exercice 2018/19 en ce qui concerne les levés de champs de mines et munitions non explosées et le déminage des zones d'importance pour le mandat de la Mission et la mobilité de son personnel. Étant donné l'étendue des zones minées recensées lors des levés précédents, la priorité durant l'exercice 2019/20 sera donnée au déminage de ces zones par les équipes de déminage manuel. Les levés dans de nouvelles zones se poursuivront.

*Réalisation escomptée**Indicateurs de succès*

1.1 Progrès vers un accord politique concernant le statut définitif du Sahara occidental

1.1.1 L'Envoyé personnel du Secrétaire général informe le Conseil de sécurité de ses activités ainsi que de l'évolution de la situation dans la zone de compétence de la Mission ou à son sujet (2017/18 : 2 ; 2018/19 : 2 ; 2019/20 : 2)

*Produits*

- Dispensation d'analyses politiques, d'avis et d'un appui logistique à l'Envoyé personnel du Secrétaire général à l'occasion de ses visites dans la région
- 1 rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité
- 2 exposés du Représentant spécial du Secrétaire général au Conseil de sécurité sur le Sahara occidental
- Réunions hebdomadaires de la Cellule d'analyse conjointe de la Mission et sessions mensuelles du groupe de travail sur les violations pour guider le règlement des allégations et des violations visant à prévenir le conflit
- 4 réunions avec les parties au conflit pour prévenir l'escalade de celui-ci en donnant suite aux allégations, aux violations ou à tout autre évolution de la situation politique et des conditions de sécurité dans la zone d'opération de la Mission
- Réunions mensuelles de l'équipe de coordination du dispositif de sécurité, 3 réunions avec le Groupe des Amis et 3 réunions avec les États Membres à Rabat destinées à examiner la situation sur le terrain et l'évolution de la situation politique et des conditions de sécurité sur le territoire
- 320 revues de presse sur les questions de portée régionale et internationale concernant le Sahara occidental
- Exposés politiques, visites sur le terrain et accompagnement de délégations d'États Membres et de représentants d'organisations internationales et gouvernementales et de médias en visite à Laayoune et à Tindouf, sur demande

*Réalisation escomptée**Indicateur de succès*

1.2 Le programme de mesures de confiance administré par le HCR est actuellement suspendu. Lorsqu'il reprendra, la réalisation escomptée concernera les progrès réalisés dans le règlement des problèmes humanitaires, en particulier ceux qui touchent les réfugiés

1.2.1 Reprise des visites familiales pour les réfugiés (allers simples)  
(2017/18 : programme suspendu ; 2018/19 : programme pouvant rester suspendu ; 2019/20 : programme pouvant rester suspendu, bien que le HCR continue de chercher des solutions)

*Produits*

- Observation et facilitation de 20 visites familiales de 2 100 personnes entre Tindouf et le territoire dans le cadre du programme de visites familiales du HCR avec accompagnement par des policiers des Nations Unies affectés à la Mission ; aide à l'évacuation sanitaire des bénéficiaires et des visites à leur chevet à l'hôpital
- Fourniture de personnel médical militaire de la Mission aux aéroports de Laayoune, Dakhla et Tindouf et à bord de vols du HCR, aux fins d'appuyer 20 visites familiales entre Tindouf et le territoire
- Réunions et séances d'information bimensuelles avec le HCR aux fins d'examiner la mise en œuvre du programme de mesures de confiance une fois qu'il aura repris

## Réalisation escomptée

## Indicateur de succès

1.3 Réduction de la menace que posent les mines et les restes explosifs de guerre

1.3.1 Augmentation en mètres carrés des zones nettoyées en surface et en profondeur de toute présence constatée de mines et de restes explosifs de guerre, afin de faciliter la surveillance de l'application du cessez-le-feu et de permettre au personnel de l'ONU de circuler en sécurité (2017/18 : 3 millions de m<sup>2</sup> en surface et en profondeur ; 2018/19 : 3 millions de m<sup>2</sup> en surface et en profondeur ; 2019/20 : 3 millions de m<sup>2</sup> en surface et en profondeur)

## Produits

- Remise à disposition de 3 millions de m<sup>2</sup> de terrains minés et de zones suspectées dangereuses ou de zones où des bombes à sous-munitions avaient été larguées, au moyen d'enquêtes non techniques et du déminage manuel
- Maintien d'une équipe d'intervention d'urgence prête à intervenir à tout moment en cas de danger lié aux mines ou aux restes explosifs de guerre à l'est du mur de sable
- Réunions de coordination mensuelles avec les acteurs de la lutte antimines, à l'est du mur de sable
- Maintenance et mise à jour du Système de gestion de l'information pour la lutte antimines dans les 30 jours suivant la fin des opérations de déminage afin que la Mission dispose des informations les plus récentes sur les dangers présentés par les mines et les restes explosifs de guerre
- Tenue, peu après l'arrivée de membres du personnel militaire ou civil nouvellement affectés ou transférés à la MINURSO, de 12 séances de formation et de sensibilisation aux mesures de sécurité relatives à la présence de mines ; tenue, dans les bases d'opérations de la Mission, de 9 séances de remise à niveau et de sensibilisation aux impératifs de sécurité relatifs à la présence de mines
- Vérification des itinéraires de patrouille et de soutien logistique, sur demande des composantes d'appui civiles et militaires de la Mission, afin d'assurer que les déplacements à l'est du mur de sable s'effectuent à l'abri des dangers posés par les mines et les restes explosifs de guerre

## Facteurs externes

Des conditions météorologiques défavorables et une évolution de la situation politique ou des conditions de sécurité peuvent nuire au déroulement du programme de déminage et provoquer une suspension temporaire des activités.

Tableau 2

**Ressources humaines : composante 1 (composante civile opérationnelle)**

Catégorie	Total
<i>I. Police des Nations Unies</i>	
Effectif approuvé 2018/19	12
Effectif proposé 2019/20	12
<b>Variation nette</b>	–
<i>II. Personnel fourni par des gouvernements</i>	
Effectif approuvé 2018/19	10
Effectif proposé 2019/20	10
<b>Variation nette</b>	–

III. Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international					Personnel recruté sur le plan national		Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile	Total partiel	Total		
<b>Section des affaires politiques</b>									
Postes approuvés 2018/19	–	–	2	2	1	5	–	–	5
Postes proposés 2019/20	–	–	2	1	1	4	–	–	4
<b>Variation nette</b>	–	–	–	<b>(1)</b>	–	<b>(1)</b>	–	–	<b>(1)</b>
<b>Total partiel, personnel civil</b>									
Effectif approuvé 2018/19	–	–	2	2	1	5	–	–	5
Effectif proposé 2019/20	–	–	2	1	1	4	–	–	4
<b>Variation nette</b>	–	–	–	<b>(1)</b>	–	<b>(1)</b>	–	–	<b>(1)</b>
<b>Total (I-III)</b>									
Effectif approuvé 2018/19									27
Effectif proposé 2019/20									26
<b>Variation nette</b>									<b>(1)</b>

### Section des affaires politiques

*Personnel recruté sur le plan international : diminution de 1 poste (transfert de 1 poste P-3 au bureau de liaison de Tindouf)*

28. D'après l'examen de la composition, des fonctions et de la charge de travail du bureau de liaison de Tindouf réalisé par la direction de la Mission, il a été déterminé que les travaux du bureau seraient mieux soutenus et renforcés en transférant un poste de spécialiste des questions politiques (P-3) de la section des affaires politiques au bureau (voir par. 25 ci-dessus).

### Composante 2 : composante militaire

29. La composante militaire de la Mission continuera de veiller à ce que les parties respectent l'accord de cessez-le-feu et d'aider la composante civile à diminuer les risques inhérents à la présence de mines et de munitions non explosées de part et d'autre du mur de sable. Pendant l'exercice 2019/20, la priorité sera donnée aux inspections des postes de commandement des unités des forces armées, aux patrouilles terrestres et aériennes de surveillance du respect de l'accord de cessez-le-feu, au suivi des opérations de destruction des mines et des munitions non explosées à l'ouest du mur de sable et au marquage des zones dangereuses découvertes au cours de patrouilles régulières.

Réalisation escomptée

Indicateur de succès

2.1 Respect de l'accord de cessez-le-feu par les parties

2.1.1 Absence de violations graves du cessez-le-feu et des accords militaires (2017/18 : 0 ; 2018/19 : 0 ; 2019/20 : 0)

Produits

- Enquêtes sur toutes les allégations de violations de l'accord de cessez-le-feu commises par les parties et réunions mensuelles de groupes de travail sur les violations du cessez-le feu
- Surveillance fiable, au sol et dans les airs, de l'ensemble du territoire, et particulièrement des zones prioritaires

- 33 912 jours-homme de patrouilles motorisées effectuées par les observateurs militaires des Nations Unies (à raison de 4 observateurs par patrouille et de 27 patrouilles par jour pendant 314 jours)
- 832 visites de liaison effectuées par des observateurs militaires des Nations Unies auprès de postes de commandement des forces armées des deux parties (à raison de 4 observateurs militaires des Nations Unies par visite et de 4 visites par semaine pendant 52 semaines)
- 1 596 heures de patrouille aérienne à partir de 9 bases d'opérations en vue de l'inspection des centres de commandement et des sous-unités des forces militaires de l'Armée royale marocaine et du Front POLISARIO (44,33 heures de vol par hélicoptère et par mois, à raison de 3 hélicoptères pendant 12 mois)

*Facteurs externes*

Les parties sont disposées à s'abstenir de toute activité hostile et à permettre et maintenir la liberté de circulation des observateurs militaires. L'évolution de la situation politique ou des conditions de sécurité peut provoquer une suspension temporaire des activités. Accompagnement des patrouilles terrestres par une escorte armée à l'est du mur de sable, et maintien des restrictions concernant les patrouilles nocturnes

Tableau 3  
Ressources humaines : composante 2 (composante militaire)

<i>Catégorie</i>									<i>Total</i>
<b>I. Observateurs militaires</b>									
Effectif approuvé 2018/19									218
Effectif proposé 2019/20									218
<b>Variation nette</b>									–
<b>II. Contingents</b>									
Effectif approuvé 2018/19									27
Effectif proposé 2019/20									27
<b>Variation nette</b>									–
<b>III. Personnel civil</b>									
	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>					<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3/P-2</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>		<i>Total</i>
<b>Bureau du commandant de la force</b>									
Postes approuvés 2018/19	–	1	–	–	1	2	–	–	2
Postes proposés 2019/20	–	1	–	–	1	2	1	–	3
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	1	–	1
<b>Total partiel, personnel civil</b>									
Postes approuvés 2018/19	–	1	–	–	1	2	–	–	2
Postes proposés 2019/20	–	1	–	–	1	2	1	–	3
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	1	–	1
<b>Total (I-III)</b>									
Effectif approuvé 2018/19									247
Effectif proposé 2019/20									248
<b>Variation nette</b>									1

## Bureau du commandant de la force

*Personnel recruté sur le plan national : augmentation de 1 poste (réaffectation de 1 poste d'agent des services généraux de la Section des technologies)*

30. Conformément à l'étude sur le terrain dirigée par le Siège de l'Organisation des Nations Unies, un ou une aide-soignant(e) civil(e) ayant les compétences linguistiques et médicales nécessaires doit assister le chef du service médical de la force au Bureau du commandant de la force pour que, lors de la rotation des chefs des services médicaux de la force, la continuité des services administratifs soit assurée, notamment le traitement des congés de maladie du personnel civil de la Mission et la coordination de l'évacuation des malades et des blessés vers les hôpitaux de recours de Grande Canarie (Espagne) et d'autres hôpitaux situés à Rabat et à Casablanca (Maroc). La MINURSO n'a pas de médecin civil : le chef du service médical de la force occupe cette fonction et traite le personnel civil et militaire. Il est proposé qu'un poste d'assistant administratif (services généraux recrutés sur le plan national) de la Section des technologies soit réaffecté au Bureau du commandant de la force en tant qu'aide-soignant.

## Composante 3 : appui

31. La composante appui est chargée d'assurer des services rapides, efficaces, efficients et responsables afin d'aider la Force à s'acquitter de son mandat, en exécutant les produits prévus, en améliorant les services et en réalisant des gains d'efficacité. Cet appui sera fourni à 257 membres du personnel militaire et de police, 263 membres du personnel civil et 10 membres du personnel fourni par des gouvernements. La gamme des services proposés comprendra toutes les formes d'appui administratif, logistique et/ou technique : application des recommandations d'audit ; aviation ; budget, finances et information financière ; ressources humaines ; installations, infrastructures et génie ; gestion du carburant ; services d'information géospatiale, d'informatique et de télécommunications ; gestion de la chaîne d'approvisionnement ; services aux membres du personnel en tenue, gestion des véhicules et transports terrestres ; et questions transversales telles que la déontologie et la discipline, l'égalité des sexes et la sensibilisation au VIH/sida.

32. Afin de faciliter la comparaison et de renforcer la responsabilité pour ce qui concerne l'exécution de ces services, la composante appui a consolidé son cadre de budgétisation axée sur les résultats pour l'exercice 2019/20.

---

### Réalisation escomptée

### Indicateurs de succès

3.1 Fourniture à la Mission de services d'appui rapides, efficaces et responsables

3.1.1 Pourcentage des heures de vol approuvées qui ont été utilisées (2017/18 : 79 % ; 2018/19 :  $\geq 90$  % ; 2019/20 :  $\geq 90$  %)

3.1.2 Pourcentage annuel moyen de postes autorisés faisant l'objet d'un recrutement international qui ne sont pas pourvus (2017/18 : 12 % ; 2018/19 : 10 % ; 2019/20 : 7 %)

3.1.3 Pourcentage annuel moyen de femmes parmi le personnel civil recruté sur le plan international (2017/18 : 19 % ; 2018/19 :  $\geq 24$  % ; 2019/20 :  $\geq 24$  %)

3.1.4 Nombre moyen de jours nécessaires au recrutement par voie d'avis de vacance de poste spécifiques, de la date limite de dépôt des candidatures à

la sélection, pour tous les postes soumis à recrutement international (2017/18 : 44 jours ouvrables à partir de la date limite de dépôt de candidature ; 2018/19 : ≤ 48 jours ouvrables à partir de la date limite de dépôt des candidatures ; 2019/20 : ≤ 101 jours civils à partir de la publication des avis de vacance pour les postes de classe P-3 à D-1 et le Service mobile)

3.1.5 Nombre moyen de jours nécessaires au recrutement par voie d'avis de vacance de poste spécifiques, pour tous les postes soumis à recrutement international (2017/18 : sans objet ; 2018/19 : ≤ 130 jours ouvrables à partir de la date limite de dépôt des candidatures ; 2019/20 : ≤ 156 jours civils à partir de la publication des avis de vacance pour les postes de classe P-3 à D-1 et le Service mobile)

3.1.6 Score global sur le tableau de bord environnemental de l'Administration (2017/18 : 100 ; 2018/19 : 100 ; 2019/20 : 100)

3.1.7 Pourcentage de l'ensemble de problèmes liés à l'informatique et aux communications réglés selon les délais fixés en fonction du degré de gravité (grave, moyennement grave, pas grave) (2017/18 : 73 % ; 2018/19 : ≥ 85 % ; 2019/20 : ≥ 85 %)

3.1.8 Respect de la politique de gestion des risques concernant la sécurité du travail sur le terrain (2017/18 : 20 % ; 2018/19 : 100 % ; 2019/20 : 100 %)

3.1.9 Score global concernant l'indice de performance de l'Administration en matière de gestion du matériel, sur la base de 20 indicateurs clés de résultats (2017/18 : 1 665 ; 2018/19 : ≥ 1 800 ; 2019/20 : ≥ 1 800)

3.1.10 Écart par rapport au plan de gestion de la demande : quantités prévues, commandes passées en temps voulu, délais de livraison (2017/18 : sans objet ; 2018/19 : ≤ 20 % ; 2019/20 : ≤ 20 %)

3.1.11 Pourcentage, au 30 juin, de membres des contingents dont l'hébergement est fourni par l'ONU et est conforme aux normes, comme prévu dans les mémorandums d'accord (2017/18 : 100 % ; 2018/19 : 100 % ; 2019/20 : 100 %)

3.1.12 Respect par les fournisseurs des normes de l'ONU relatives à la livraison et à la qualité des rations ainsi qu'à la gestion des stocks (2017/18 : 96 % ; 2018/19 : ≥ 95 % ; 2019/20 : ≥ 98 %)

---

*Produits*

**Amélioration des services**

- Amélioration des conditions de vie et des installations de sécurité sur 9 bases d'opérations militaires
- Appui à la mise en œuvre de la stratégie et du plan de gestion de la chaîne d'approvisionnement de l'Administration

### Services de transports aériens

- Exploitation et maintenance de 2 avions et 3 hélicoptères
- Exploitation et contrôle de 4 stations de ravitaillement en carburant aviation dans les bases d'opérations d'Auserd, d'Oum Dreyga, de Tifariti et de Mahbas
- Réalisation d'un total de 4 230 heures de vol prévues (par des prestataires commerciaux uniquement) pour le transport de passagers, le fret, les patrouilles et l'observation, la recherche et le sauvetage et les évacuations sanitaires primaires et secondaires

### Services budgétaires, financiers et d'établissement des rapports

- Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, de services budgétaires, financiers et comptables concernant un budget de 56,4 millions de dollars

### Services au personnel civil

- Fourniture de services de gestion des ressources humaines à un effectif maximal autorisé de 273 civils (82 agents recrutés sur le plan international, 163 recrutés sur le plan national, 18 volontaires des Nations Unies et 10 membres du personnel fourni par des gouvernements)
- Organisation d'activités de formation dans la zone de la mission (bénéficiaires : 252 membres du personnel civil en moyenne) et appui à la formation organisée à l'extérieur de la zone de mission (bénéficiaires : 51 membres du personnel civil en moyenne)

### Services d'ingénierie et de gestion des installations et des infrastructures

- Services d'entretien et de réparation portant sur 9 bases d'opérations militaires et 6 installations destinées aux personnel civil, réparties entre 15 sites
- Services d'assainissement pour l'ensemble des locaux, y compris l'évacuation des eaux usées ainsi que le ramassage et l'élimination des ordures dans les 15 sites
- Exploitation et entretien de 10 stations de purification de l'eau appartenant à l'ONU, réparties sur 10 sites
- Exploitation et entretien de 68 groupes électrogènes appartenant à l'ONU dans 11 sites et d'1 centrale de production d'énergie solaire à Bir Lahlou
- Entretien de 4 aérodromes et de 8 aires de poser pour hélicoptères, dans 8 sites
- Construction d'une hélistation à Tifariti
- Entretien et rénovation de 11 installations de stockage de carburant et de lubrifiant destinés aux groupes électrogènes, aux transports terrestres et aux opérations aériennes, sur 11 sites
- Construction de réservoirs pour le confinement des fuites de carburant, sur 3 sites
- Exploitation et entretien de 7 puits sur 7 sites
- Exploitation et entretien de 10 stations d'épuration des eaux usées, sur 10 sites
- Améliorations des conditions de vie et des installations de sécurités sur 9 bases d'opérations militaires, consistant notamment dans le remplacement des locaux préfabriqués ; l'amélioration des équipements sportifs et sociaux ; la construction d'une toiture secondaire ; l'asphaltage des trottoirs ; le renforcement du périmètre de sécurité et l'amélioration de l'éclairage
- Mise en place de projets environnementaux dans le cadre du Plan d'action pour l'environnement approuvé par la Mission et des recommandations de l'équipe d'assistance technique rapide pour les questions environnementales et climatiques, tels que la réduction de la consommation d'électricité, l'augmentation du nombre d'espaces verts sur les sites et l'installation de matériel de production d'énergie renouvelable, en particulier sur les sites isolés, dans toutes les zones d'action de la Mission

### **Services de gestion du carburant**

- Gestion de l'approvisionnement et du stockage de 4.8 millions de litres de carburant (3,6 millions pour les opérations aériennes, 0,5 million pour les transports terrestres et 0,7 million pour les groupes électrogènes et d'autres installations) et de lubrifiants dans les points de distribution et les installations de stockage de 18 sites

### **Services de technologies géospatiales, d'informatique et de télécommunications**

- Services d'appui et de maintenance pour un réseau satellitaire composé d'une station terrienne principale pour les liaisons par voix, vidéo et télécopie et l'échange de données
- Services d'appui et de maintenance pour 10 microterminaux VSAT, 4 centraux téléphoniques, 5 liaisons hertziennes, 3 dispositifs de visioconférence et 6 radios numériques à bande étroite
- Services d'appui et de maintenance pour 600 radios portatives à ondes métriques, 370 radios mobiles (220 à ondes métriques et 150 à ondes décamétriques) et 95 radios fixes (60 à ondes métriques et 35 à ondes décamétriques)
- Services d'appui et de maintenance pour 16 serveurs, 266 ordinateurs de bureau, 263 ordinateurs portables, 131 imprimantes et 45 expéditeurs numériques, répartis entre 13 sites
- Services d'appui et de maintenance pour 13 réseaux locaux et étendus reliant 494 utilisateurs dans 13 sites
- Services d'appui et de maintenance de réseaux sans fil sur 13 sites

### **Services médicaux**

- Exploitation et maintenance de 1 hôpital de niveau I, 3 équipes médicales de l'avant et 6 postes de soins d'urgence et de secours dont le service est assuré par du personnel infirmier/paramédical, dans 10 sites, pour le personnel de la Mission, le personnel d'autres organismes des Nations Unies et pour la population civile locale en cas d'urgence
- Maintien d'un dispositif d'évacuation par voies terrestre et aérienne pour l'ensemble des sites de la Mission, notamment vers 2 hôpitaux de niveau IV dans 2 sites [à Casablanca (Maroc) et à Las Palmas (Espagne)] pour les évacuations sanitaires primaires par air

### **Services de gestion de la chaîne d'approvisionnement**

- Fourniture d'un appui à la planification et à la recherche de fournisseurs pour l'achat de biens et de produits de base d'un montant estimatif de 9,1 millions de dollars, dans les limites des pouvoirs délégués
- Réception, gestion et distribution ultérieure d'un maximum de 3 268 800 kg de marchandises, dont du carburant, dans la zone de la Mission
- Dans la limite des pouvoirs délégués, gestion et comptabilisation des immobilisations corporelles, des stocks avec ou sans valeur marchande et des équipements dont la valeur est inférieure au seuil d'immobilisation, d'un coût historique total de 46,5 millions de dollars et communication de l'information y relative

### **Services au personnel en tenue**

- Déploiement, relève et rapatriement d'un effectif maximum autorisé de 257 militaires et policiers (218 observateurs militaires, 7 Officiers d'état-major, 20 soldats et 12 membres de la police des Nations Unies)
- Inspection et vérification du matériel majeur appartenant aux contingents et contrôle du respect des normes relatives au soutien logistique autonome, pour 1 unité en tenue
- Fourniture et stockage de rations, y compris de combat et d'eau pour un effectif moyen de 20 membres des contingents

### **Services de gestion des véhicules et de transport terrestre**

- Exploitation et entretien de 324 véhicules appartenant à l'ONU, dans 6 ateliers répartis entre 5 sites

- Exploitation d'un service de navette fonctionnant 7 jours sur 7 destiné au transport quotidien d'un effectif moyen de 160 membres du personnel des Nations Unies entre leur logement et la zone de la Mission

### Sécurité

- Prestation de services de sécurité 24 heures sur 24 dans toute la zone de la Mission
- Appui à la sécurité, 24 heures sur 24, des responsables de la Mission et des personnalités en visite
- Évaluation des conditions de sécurité dans toute la zone de la mission, notamment pour 20 logements
- Organisation de 12 séances d'information sur la sécurité et les plans d'urgence à l'intention de l'ensemble du personnel de la Mission
- Organisation de formations en matière de sécurité et d'exercices élémentaires de lutte contre les incendies pour l'ensemble des membres du personnel nouvellement arrivés, dans le cadre du système de gestion de la sécurité des Nations Unies
- Inspections de la sécurité incendie de tous les sites de la zone de la Mission

### Déontologie et discipline

- Exécution d'un programme de déontologie et de discipline pour l'ensemble du personnel (militaires, policiers et civils), comprenant prévention, séances d'information dans le cadre de la formation initiale et sessions de remise à niveau, suivi des enquêtes et mesures disciplinaires

### VIH/sida

- Mise en place d'un programme de sensibilisation de l'ensemble du personnel de la Mission à la question du VIH/sida, notamment au moyen de la communication d'informations entre collègues
- Exploitation et entretien de structures de conseil et de dépistage volontaire et confidentiel du VIH

### Facteurs externes

Les parties au conflit continuent de permettre au personnel de la Mission de circuler librement. Les fournisseurs livrent les biens et services prévus aux contrats

Tableau 4  
Ressources humaines : composante 3 (appui)

Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international					Personnel recruté sur le plan national <sup>a</sup>			Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile	Total partiel	Volontaires des Nations Unies		
<b>Section de la sécurité</b>									
Postes approuvés 2018/19	–	–	1	1	7	9	40	–	49
Postes proposés 2019/20	–	–	1	1	7	9	39	–	48
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	<b>(1)</b>	–	<b>(1)</b>
<b>Division de l'appui à la mission</b>									
<b>Bureau du (de la) Chef de l'appui à la mission</b>									
Postes approuvés 2018/19	–	1	–	1	3	5	2	1	8
Postes proposés 2019/20	–	1	–	2	2	5	3	1	9
<b>Variation nette</b>	–	–	–	<b>1</b>	<b>(1)</b>	–	<b>1</b>	–	<b>1</b>

Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international					Personnel recruté sur le plan national <sup>a</sup>		Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile	Total partiel			
<b>Bureau du (de la) Chef de la gestion des opérations et des ressources</b>									
Postes approuvés 2018/19	–	–	3	5	13	21	24	5	50
Postes proposés 2019/20	–	–	3	5	13	21	23	4	48
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	<b>(1)</b>	<b>(1)</b>	<b>(2)</b>
<b>Bureau du (de la) Chef de la gestion de la chaîne d’approvisionnement et de la prestation de services</b>									
Postes approuvés 2018/19	–	–	4	2	22	28	89	12	129
Postes proposés 2019/20	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Variation nette</b>	–	–	<b>(4)</b>	<b>(2)</b>	<b>(22)</b>	<b>(28)</b>	<b>(89)</b>	<b>(12)</b>	<b>(129)</b>
<b>Bureau du responsable des services</b>									
Postes approuvés 2018/19	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Postes proposés 2019/20	–	–	3	1	17	21	55	12	88
<b>Variation nette</b>	–	–	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>17</b>	<b>21</b>	<b>55</b>	<b>12</b>	<b>88</b>
<b>Bureau du (de la) Chef de la gestion de la chaîne d’approvisionnement</b>									
Postes approuvés 2018/19	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Postes proposés 2019/20	–	–	2	1	4	7	33	1	41
<b>Variation nette</b>	–	–	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>33</b>	<b>1</b>	<b>41</b>
<b>Total partiel, Division de l’appui à la Mission</b>									
Postes approuvés 2018/19	–	1	7	8	38	54	115	18	187
Postes proposés 2019/20	–	1	8	9	36	54	114	18	186
<b>Variation nette</b>	–	–	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>(2)</b>	–	<b>(1)</b>	–	<b>(1)</b>
<b>Total (personnel civil)</b>									
Effectif approuvé 2018/19	–	1	8	9	45	63	155	18	236
Effectif proposé 2019/20	–	1	9	10	43	63	153	18	234
<b>Variation nette</b>	–	–	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>(2)</b>	–	<b>(2)</b>	–	<b>(2)</b>

<sup>a</sup> Administrateurs et agents des services généraux.

### Section de la sécurité

*Personnel recruté sur le plan national : diminution de 1 poste (transfert de 1 poste d’agent des services généraux recruté sur le plan national au bureau de liaison de Tindouf)*

33. Selon l’examen, réalisé par la direction de la Mission, de la composition, des fonctions et de la charge de travail de la Section de la sécurité, il est proposé de transférer un poste d’assistant de la sécurité sur le terrain (agent des services généraux recruté sur le plan national) au bureau de liaison de Tindouf pour renforcer les capacités du bureau en matière de sécurité. Ce poste a déjà été prêté au bureau, et la Mission s’efforce de régulariser les arrangements existants en proposant de le transférer.

**Division de l'appui à la mission**

34. La Mission mettra en œuvre la dernière phase de la restructuration de sa composante Appui dans le cadre de l'harmonisation des structures d'appui des missions. Ainsi, le pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement et de la prestation de services sera réorganisé en deux piliers distincts, à savoir Gestion de la prestation de services et Gestion de la chaîne d'approvisionnement, chacun étant dirigé par un ou une chef (P-5) afin d'assurer durablement les fonctions de direction au sein de la composante Appui et de renforcer les activités d'approvisionnement et de prestation de services et de redéfinir les priorités en la matière.

35. Le Bureau du (de la) Chef de la gestion des opérations et des ressources continuera de superviser la Section des ressources humaines, la Section des finances et du budget, la Section des technologies et le Centre d'appui à la mission.

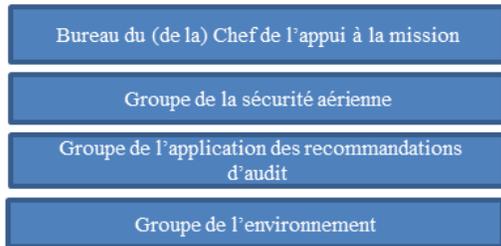
36. Le Bureau du (de la) Chef de la gestion de la prestation de services supervisera la Section des transports aériens, la Section du transport de surface, la Section du génie et le Groupe des approvisionnements essentiels.

37. Le Bureau du (de la) Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement supervisera la Section des achats, la Section de la gestion de la performance de la chaîne d'approvisionnement (anciennement Section de la gestion du matériel), le Groupe de la gestion des acquisitions (qui comprendra le Groupe de la gestion des contrats), le Groupe de la gestion centralisée des stocks et le Groupe du contrôle des mouvements.

38. L'organigramme ci-dessous illustre la restructuration proposée de la composante Appui.

**Exercice 2018/19**

**Chef de l'appui à la mission**



**Gestion des opérations et des recherches**

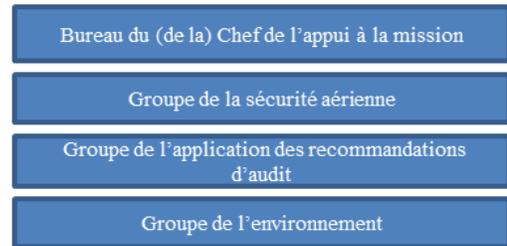


**Gestion de la chaîne d'approvisionnement et de la prestation de services**

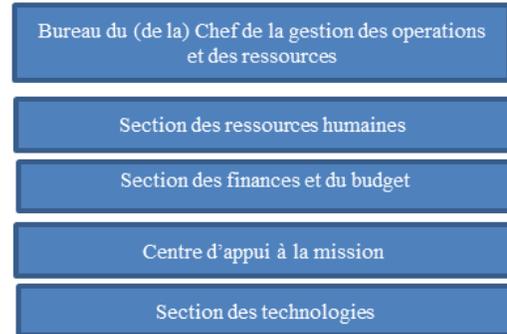


**Exercice 2019/20**

**Chef de l'appui à la mission**



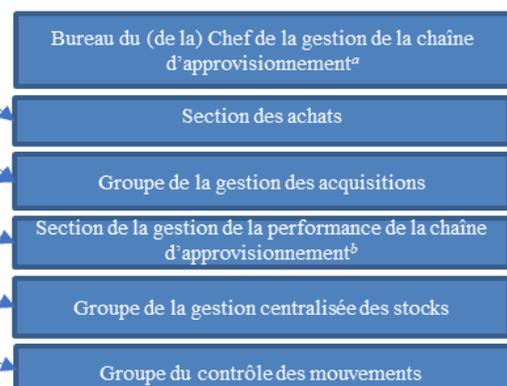
**Gestion des opérations et des recherches**



**Gestion de la prestation de services**



**Gestion de la chaîne d'approvisionnement**



Transfert des Groupes/Sections →

<sup>a</sup> Groupe à créer.

<sup>b</sup> Groupe à renommer.

### **Bureau du Chef de l'appui à la Mission**

*Personnel recruté sur le plan international : aucune variation nette (création de 1 poste P-3 et suppression de 1 poste d'agent du Service mobile)*

*Personnel recruté sur le plan national : augmentation d'1 poste (réaffectation de 1 poste d'agent des services généraux de la Section du transport de surface)*

39. Le Bureau du Chef de l'appui à la Mission, dont les effectifs civils autorisés sont actuellement de cinq postes (1 D-1, 2 postes d'agent du Service mobile, 1 administrateur recruté sur le plan national et 1 poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national) continuera d'exercer des fonctions de contrôle stratégique ; il demeure responsable de la prestation de tous les services d'appui à la Mission. Le Groupe de la sécurité aérienne, le Groupe de l'application des recommandations d'audit et le Groupe de l'environnement continueront de rendre compte directement au Chef de l'appui à la mission.

40. Il est proposé de reclasser (via une suppression de poste compensée par la création d'un poste reprenant essentiellement les mêmes fonctions) un poste de fonctionnaire d'administration (Service mobile) à P-3, au vu du caractère stratégique des fonctions exercées par ce fonctionnaire au sein du Bureau du Chef de l'appui à la mission. Outre ses tâches opérationnelles habituelles d'encadrement direct de l'assistant administratif, du fonctionnaire adjoint du protocole (administrateur recruté sur le plan national) et de l'assistant d'équipe, il serait chargé de la supervision de l'audit, des commissions d'enquête et de la gestion des risques, dans le cadre du le contrôle stratégique et des responsabilités et obligations du secrétariat du Bureau du Chef de l'appui à la mission. Par conséquent, un poste de fonctionnaire d'administration du Service mobile serait supprimé en même temps qu'un poste de fonctionnaire d'administration P-3 serait créé. En outre, il est proposé de réaffecter un poste d'assistant administratif du Service mobile au Groupe de l'application des recommandations d'audit, en tant qu'assistant chargé de la gestion des risques et de la conformité, étant donné les responsabilités premières exercées par le ou la titulaire du poste, qui concernent l'application des recommandations d'audit, les commissions d'enquête et la gestion des risques. Il est aussi proposé de réaffecter un poste d'assistant au contrôle du matériel et des stocks (agent des services généraux recruté sur le plan national) de la Section du transport de surface en tant que poste d'assistant au protocole, afin que le ou la Chef de l'appui à la mission, les autres membres du personnel de la mission et les visiteurs bénéficient de tout l'appui nécessaire en matière de protocole.

### **Bureau du Chef de la gestion des opérations et des ressources**

*Personnel recruté sur le plan national : aucune variation nette (transfert de 1 poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national de la Section de la gestion de la performance de la chaîne d'approvisionnement et de 1 poste d'agent des services généraux au Groupe du contrôle des mouvements)*

41. Le Bureau du Chef de la gestion des opérations et des ressources, dont les effectifs civils autorisés sont actuellement de deux postes (1 poste P-5 et 1 poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national), a vocation à centraliser les fonctions transversales et stratégiques d'appui aux missions afin d'assurer la cohérence en matière de prévision, de suivi des résultats, de planification et de coordination des activités de gestion des opérations et de financement. Il est proposé de transférer le poste d'assistant à la gestion des documents (agent des services généraux recruté sur le plan national) de la Section de la gestion de la performance de la chaîne d'approvisionnement (anciennement Section de la gestion du matériel). Le ou la titulaire assumerait l'importante charge de travail liée à la gestion de

l'information et de l'archivage à l'appui des diverses sections relevant du Bureau. Dans le cadre de l'harmonisation des structures d'appui des missions, le transfert d'un poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national au Groupe du contrôle des mouvements, en tant qu'assistant au courrier, est également proposé.

### **Section des ressources humaines**

*Personnel recruté sur le plan national : aucune variation nette (réaffectation de 1 poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national au sein de la Section)*

*Volontaires des Nations Unies : diminution de 1 emploi de temporaire (réaffectation de 1 emploi de temporaire de Volontaire des Nations Unies à la Section des transports aériens)*

42. L'effectif civil autorisé de la Section des ressources humaines s'établit actuellement à sept postes (1 P-4, 1 P-3, 2 postes d'agent du Service mobile et 3 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national) auxquels s'ajoutent 2 emplois de temporaires (Volontaire des Nations Unies). Il est proposé de réaffecter un poste d'assistant chargé des voyages (agent des services généraux recruté sur le plan national) en tant que poste d'assistant chargé des ressources humaines au sein de la Section des ressources humaines. Le ou la titulaire sera responsable de l'appui aux clients, notamment l'administration des prestations, le Service intégré de formation, le recrutement, la gestion du tableau d'effectifs, ainsi que des recherches et de l'information destinées aux spécialistes des ressources humaines et aux cadres supérieurs concernant les questions relatives à la gestion des ressources humaines. Ce transfert permettrait de mieux tenir compte des responsabilités actuelles dans le domaine de la gestion des ressources humaines et de la formation. Il est également proposé de transférer un emploi de temporaire d'assistant à la formation (Volontaire des Nations Unies) à la Section des transports aériens en tant qu'assistant chargé des terminaux aériens.

### **Section des technologies**

*Personnel recruté sur le plan national : diminution d'1 poste (réaffectation de 1 poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national au Bureau du commandant de la force)*

43. Il est proposé de réaffecter au Bureau du commandant de la force, en tant que poste d'aide-soignant, un poste d'assistant administratif (agent des services généraux recruté sur le plan national) de la Section des technologies, dont les effectifs civils autorisés sont actuellement de 27 postes (2 P-3, 11 postes d'agent du Service mobile et 14 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national) et 2 emplois de temporaire (2 postes de Volontaire des Nations Unies).

### **Centre d'appui à la mission**

*Personnel recruté sur le plan national : aucune variation nette (reclassement de 1 poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national au sein du Centre)*

44. Le Centre d'appui à la mission, dont les effectifs civils autorisés sont actuellement de 2 postes (1 P-3 et 1 poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national), a vocation à fournir à toutes les composantes de la mission des services d'appui à la planification logistique rapides, coordonnés et efficaces aux fins des priorités opérationnelles. Le Centre d'appui à la mission veille également à ce que les ressources budgétaires et humaines soient correctement affectées aux opérations et activités prescrites, et assure la gestion du Groupe du matériel appartenant aux contingents. Au vu des responsabilités et obligations du Centre, il est proposé de

reclasser un poste d'assistant à la gestion du matériel (agent des services généraux recruté sur le plan national) en un poste d'assistant (soutien logistique).

**Bureau du Chef de la gestion de la prestation de services (anciennement Bureau du Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et de la prestation de services)**

45. Le Bureau du Chef de la gestion de la prestation de services sera chargé de fournir des services d'appui logistique essentiels à toutes les composantes de la Mission et aux autres clients de la structure d'appui à la mission, par l'intermédiaire de la Section des transports aériens, de la Section du transport de surface, de la Section du génie et du Groupe des approvisionnements essentiels. Le titre fonctionnel du chef de la composante, anciennement Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et de la prestation de services, deviendra Chef de la gestion de la prestation de services. Le ou la titulaire relèvera directement du Chef de l'appui à la mission et sera chargé de délivrer l'ensemble des services susmentionnés grâce à des procédures innovantes et normalisées.

**Section des transports aériens**

*Personnel recruté sur le plan national : augmentation de 1 poste (réaffectation de 1 poste d'agent des services généraux de la Section du transport de surface)*

*Volontaires des Nations Unies : augmentation de 1 poste (réaffectation de 1 poste de Volontaire des Nations Unies depuis la Section des ressources humaines)*

46. La Section des transports aériens, dont l'effectif civil autorisé est actuellement de 9 postes (1 P-4, 2 postes d'agent du Service mobile, 6 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national) auxquels s'ajoute 1 emploi de temporaire de Volontaire des Nations Unies, est chargée d'assurer des services de transport aérien sans interruption, qui soient sûrs, efficaces, efficients et fiables. À ce titre, elle est responsable de la gestion courante des moyens aériens de la mission et du développement de l'infrastructure aérienne nécessaire. Dans le cadre de l'harmonisation des structures d'appui des missions et conformément aux normes aéronautiques des Nations Unies et au manuel des opérations aériennes des Nations Unies, il est proposé de réaffecter un poste (agent des services généraux recruté sur le plan national) de la Section du transport de surface à la Section des transports aériens, en tant qu'assistant aux opérations aériennes. Compte tenu des impératifs liés à la gestion des opérations aériennes, il est également proposé de réaffecter un poste d'assistant à la formation (Volontaire des Nations Unies) de la Section des ressources humaines à la Section des transports aériens, en tant qu'assistant chargé des terminaux aériens, pour suivre et tenir à jour la base de données et le répertoire des aéroports et des aires de poser d'hélicoptère de la mission ainsi que le statut du matériel destiné à équiper les aéroports, au moyen du système de gestion des informations aériennes.

**Section du transport de surface**

*Personnel recruté sur le plan national : diminution de 2 postes (réaffectation de 1 poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national à la Section des transports aériens et de 1 poste d'agent des services généraux au Bureau du Chef de l'appui à la Mission)*

47. Dans le cadre de l'harmonisation des structures d'appui des missions, il est proposé de réaffecter un poste d'assistant au contrôle du matériel et à la gestion des stocks (agent des services généraux recruté sur le plan national) au Bureau du Chef de l'appui à la Mission. En outre, il est proposé de réaffecter un poste d'opérateur de véhicules lourds (agent des services généraux recruté sur le plan national) à la Section des transports aériens en tant que poste d'assistant aux opérations aériennes.

### **Groupe des approvisionnements essentiels**

*Personnel recruté sur le plan international : augmentation de 1 poste (transfert de 1 poste d'agent du Service mobile du Groupe de la gestion des acquisitions)*

48. Dans le cadre de l'harmonisation des structures d'appui des missions, le Groupe des approvisionnements essentiels, dont l'effectif civil autorisé est actuellement de quatre postes (1 poste d'agent du Service mobile et 3 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national) et 2 emplois de temporaire (2 Volontaires des Nations Unies), sera responsable de la fourniture de services et de la gestion des contrats relatifs aux rations alimentaires, aux combustibles et carburants de tous types, aux lubrifiants et à l'approvisionnement général en biens et services. Compte tenu de l'augmentation des responsabilités et obligations de la Section concernant la gestion des contrats d'achat de carburant, de rations et de fournitures générales, il est proposé de lui transférer un poste d'assistant à la gestion des carburants (Service mobile) du Groupe de la gestion des acquisitions. Le ou la titulaire sera responsable de la fourniture de services et de la gestion des contrats relatifs à tous les types de carburant, d'essence et de lubrifiant.

### **Groupe de la gestion des contrats**

*Personnel recruté sur le plan national : diminution de 1 poste (transfert de 1 poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national au Groupe de la gestion des acquisitions)*

49. Dans le cadre de l'harmonisation des structures d'appui des missions, il est proposé que le Groupe de la gestion des contrats, doté d'un poste d'assistant chargé de la gestion des marchés (agent des services généraux recruté sur le plan national) soit réorganisé et absorbé par le Groupe de la gestion des acquisitions.

### **Bureau du Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement**

*Personnel recruté sur le plan international : augmentation de 1 poste (création de 1 poste P-5)*

50. Le Chef de la Gestion de la chaîne d'approvisionnement sera responsable de la planification et de l'exécution, du suivi et du contrôle, de l'orientation et de la coordination de tous les maillons de la chaîne d'approvisionnement, qui sont intégrés sur la base de processus de bout en bout, à savoir les activités de planification, d'approvisionnement, de retour, de facilitation et de financement relatives à la planification de la demande, aux acquisitions, aux achats, à l'entreposage, à la gestion des biens et des stocks, à la planification du transport et du fret, ainsi qu'à l'informatique décisionnelle et à la gestion de la performance. Dans le cadre de l'harmonisation des structures d'appui aux missions sur le terrain, il est proposé de créer un poste de chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement de la classe P-5. Le ou la titulaire relèvera directement du Chef de l'appui à la Mission et supervisera le Groupe de la gestion des acquisitions (y compris le Groupe de la gestion des contrats qui y sera intégré), la Section des achats, le Groupe de la gestion centralisée des stocks, le Groupe du contrôle des mouvements et la Section de la gestion de la performance de la chaîne d'approvisionnement (anciennement Section de la gestion du matériel).

### **Section des achats**

*Personnel recruté sur le plan international : diminution de 1 poste (suppression de 1 poste P-3)*

51. Il est proposé que le poste de fonctionnaire chargé des achats (P-3) de la Section des achats soit supprimé. Après examen par l'équipe de direction de la Mission, il a

été décidé que la charge de travail du fonctionnaire chargé des achats (P-3) pouvait être redistribuée et absorbée, d'une part, par le fonctionnaire chargé des achats (P-4), de l'autre par le Groupe de la gestion des acquisitions au titre du pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement, qui remplira certaines des fonctions auparavant exercées par le fonctionnaire chargé des achats (P-3), notamment l'examen des demandes d'achat et des bons de commande.

### **Groupe du contrôle des mouvements**

*Personnel recruté sur le plan national : augmentation de 1 poste (transfert de 1 poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national au Bureau du Chef de la gestion des opérations et des ressources)*

52. Le Groupe du contrôle des mouvements, dont l'effectifs civil autorisé est actuellement de sept postes (1 poste d'agent du Service mobile et 6 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national), est chargé d'assurer des opérations de transport multimodal efficaces pour acheminer et distribuer les biens, ainsi que d'administrer et contrôler toutes les activités de contrôle des mouvements de la Mission. Il facilitera également les mouvements du matériel appartenant à l'ONU, du matériel appartenant aux contingents et du personnel des contingents, et fera office de bureau de liaison pour la collecte et l'échange d'informations concernant les biens et leur livraison dans le cadre de la planification du transport, de la réception dématérialisée et de la réception et de l'inspection physiques, ainsi que la coordination avec le dédouanement. Dans le cadre de l'harmonisation des structures d'appui des missions, il est proposé de réaffecter un poste d'assistant au courrier (agent des services généraux recruté sur le plan national) au Bureau du Chef de la gestion des opérations et des ressources.

### **Groupe de la gestion des acquisitions**

*Personnel recruté sur le plan international : pas de variation nette (transfert de 1 poste d'agent du Service mobile depuis le Groupe de la gestion centralisée des stocks et de 1 poste d'agent du Service mobile au Groupe des approvisionnements essentiels)*

*Personnel recruté sur le plan national : augmentation de 1 poste (transfert de 1 poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national du Groupe de la gestion des contrats, absorbé)*

53. Le Groupe de la gestion des acquisitions, dont l'effectif civil autorisé est actuellement de quatre postes (1 poste d'agent du Service mobile et 3 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national), accompagne les procédures d'achat en qui concerne la planification et le traitement des demandes. Il centralise ces fonctions pour le compte des sections et groupes techniques du pilier Gestion de la prestation de services. Il est chargé de la planification, de l'élaboration et de la gestion des procédures d'achat de différents services et marchandises, et du choix des fournisseurs possibles, y compris de l'examen des contrats-cadres mondiaux et régionaux, des conditions du marché local, de la prévision logistique, des calendriers d'approvisionnement et de l'évaluation et de la hiérarchisation constantes des besoins opérationnels de la chaîne d'approvisionnement. Au vu des responsabilités et obligations nouvelles qui lui incombent, il est proposé de lui transférer un poste d'assistant au soutien logistique (Service mobile) du Groupe de la gestion centralisée des stocks, en tant que chef du Groupe. En outre, il est proposé de réaffecter un poste de préposé à la facturation (agent des services généraux recruté sur le plan national) en tant qu'assistant à la gestion des acquisitions pour mieux refléter les fonctions et responsabilités attribuées actuellement à ce poste. Dans le cadre de l'harmonisation des structures d'appui des missions, il est aussi proposé que le Groupe de la gestion

des contrats, doté d'un poste d'assistant chargé de la gestion des marchés (agent des services généraux recruté sur le plan national) soit réorganisé et absorbé par le Groupe de la gestion des acquisitions. Le ou la titulaire du poste sera responsable de la collecte de toutes les données relatives à l'exécution des contrats, ainsi que du suivi et de l'évaluation de ces derniers. Il est aussi proposé de transférer un poste d'assistant à la gestion des carburants (Service mobile) au Groupe des approvisionnements essentiels.

#### **Groupe de la gestion centralisée des stocks**

*Personnel recruté sur le plan international : aucune variation nette (transfert de 1 poste d'agent du Service mobile depuis la Section de la gestion de la performance de la chaîne d'approvisionnement et de 1 poste d'agent du Service mobile au Groupe de la gestion des acquisitions)*

*Personnel recruté sur le plan national : augmentation de 6 postes (transfert de 6 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national de la Section de la gestion de la performance de la chaîne d'approvisionnement)*

54. Le Groupe de la gestion centralisée des stocks, dont l'effectif civil autorisé est actuellement de huit postes (1 poste d'agent du Service mobile et 7 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national) et d'un emploi de temporaire (1 Volontaire des Nations Unies), joue un rôle de premier plan dans la chaîne d'approvisionnement, notamment en ce qui concerne les livraisons et les retours, et plus particulièrement les opérations de réception, de gestion de sites d'entreposage, de gestion d'inventaires physiques, de préparation et de conditionnement des envois, ainsi que les fonctions de cession du matériel. Il est proposé de lui transférer trois postes d'assistant à la réception et à l'inspection (agents des services généraux recrutés sur le plan national) et trois postes d'assistant à la cession du matériel (agents des services généraux recrutés sur le plan national) de la Section de la gestion de la performance de la chaîne d'approvisionnement (anciennement Section de la gestion du matériel) dans le cadre de l'harmonisation des structures d'appui des missions. Dans le même ordre d'idées, il est aussi proposé de transférer un poste d'assistant au contrôle du matériel et à la gestion des stocks (Service mobile) de la Section de la gestion de la performance de la chaîne d'approvisionnement (anciennement Section de la gestion du matériel). Comme indiqué au paragraphe 53 ci-dessus, il est proposé de transférer le poste d'assistant au soutien logistique (Service mobile) au Groupe de la gestion des acquisitions, en tant que chef dudit Groupe.

#### **Section de la gestion de la performance de la chaîne d'approvisionnement (anciennement Section de la gestion du matériel)**

*Personnel recruté sur le plan international : diminution nette de 1 poste (création de 1 poste de P-3, suppression de 1 poste d'agent du Service mobile et transfert de 1 poste d'agent du Service mobile au Groupe de la gestion centralisée des stocks)*

*Personnel recruté sur le plan national : diminution de 7 postes (transfert de 6 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national au Groupe de la gestion centralisée des stocks et de 1 poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national au Bureau du Chef de la gestion des opérations et des ressources)*

55. La Section de la gestion de la Performance de la chaîne d'approvisionnement, dont l'effectif civil autorisé est actuellement de 14 postes (3 postes d'agent du Service mobile et 11 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national), est chargée de veiller au respect du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies ainsi que des politiques et procédures de gestion du matériel, de gérer les immobilisations et les stocks ayant une valeur marchande conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur

public en la matière, et d'encadrer et d'administrer la délégation de pouvoir en matière de gestion du matériel. Compte tenu de la place stratégique de la Section, des responsabilités et obligations supplémentaires qui lui incombent, il est proposé de procéder au reclassement (via une suppression de poste compensée par une création de poste) d'un poste de spécialiste de la gestion du matériel (agent du Service mobile) à la classe P-3. Par conséquent, un poste de spécialiste de la gestion du matériel (Service mobile) serait supprimé en même temps qu'un poste de spécialiste de la gestion du matériel (P-3) serait créé. Dans le cadre de l'harmonisation des structures d'appui des missions, il est aussi proposé de transférer trois postes d'assistant à la réception et à l'inspection (agents des services généraux recrutés sur le plan national) et trois postes d'assistant à la cession du matériel (agents des services généraux recrutés sur le plan national) au Groupe de la gestion centralisée des stocks, et un poste d'assistant à la gestion des documents (agent des services généraux recruté sur le plan national) au Bureau du Chef de la gestion des opérations et des ressources, pour parachever la nouvelle structure d'appui de la mission. En outre, il est proposé de transférer un poste d'assistant au contrôle du matériel et à la gestion des stocks (agent du Service mobile) au Groupe de la gestion centralisée des stocks.

## II. Ressources financières

### A. Vue d'ensemble

(En milliers de dollars des États-Unis ; l'exercice budgétaire court du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin.)

Catégorie	Dépenses (2017/18)	Montant alloué (2018/19)	Dépenses prévues (2019/20)	Écart	
				Montant (4) = (3) - (2)	Pourcentage (5) = (4)/(2)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
<b>Militaires et personnel de police</b>					
Observateurs militaires	7 466,5	6 364,5	6 212,9	(151,6)	(2,4)
Contingents	993,0	1 044,9	1 045,7	0,8	0,1
Police des Nations Unies	53,1	52,6	52,8	0,2	0,4
Unités de police constituées	–	–	–	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>8 512,6</b>	<b>7 462,0</b>	<b>7 311,4</b>	<b>(150,6)</b>	<b>(2,0)</b>
<b>Personnel civil</b>					
Personnel recruté sur le plan international	13 502,7	13 747,0	14 418,0	671,0	4,9
Personnel recruté sur le plan national	5 584,7	5 460,8	5 853,2	392,4	7,2
Volontaires des Nations Unies	539,8	541,7	530,1	(11,6)	(2,1)
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	45,9	–	59,9	59,9	–
Personnel fourni par des gouvernements	–	30,3	30,3	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>19 673,1</b>	<b>19 779,8</b>	<b>20 891,5</b>	<b>1 111,7</b>	<b>5,6</b>
<b>Dépenses opérationnelles</b>					
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–	–
Consultants et services de consultants	23,3	35,0	34,2	(0,8)	(2,3)
Voyages	659,3	538,3	538,3	–	–
Installations et infrastructures	3 876,0 <sup>a</sup>	4 156,2	4 612,8	456,6	11,0
Transports terrestres	1 504,5	1 537,8	1 583,2	45,4	3,0
Opérations aériennes	9 335,3	11 311,6	13 327,4	2 015,8	17,8
Opérations maritimes ou fluviales	20,0	–	–	–	–
Communications et informatique	2 585,0 <sup>b</sup>	2 387,8	2 682,4	294,6	12,3
Santé	68,7	153,8	153,8	–	–
Matériel spécial	–	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	5 166,9 <sup>c</sup>	4 988,5	5 234,4	245,9	4,9
Projets à effet rapide	–	–	–	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>23 239,0</b>	<b>25 109,0</b>	<b>28 166,5</b>	<b>3 057,5</b>	<b>12,2</b>
<b>Montant brut</b>	<b>51 424,7</b>	<b>52 350,8</b>	<b>56 369,4</b>	<b>4 018,6</b>	<b>7,7</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	2 241,3	2 237,1	2 383,6	146,5	6,5
<b>Montant net</b>	<b>49 183,4</b>	<b>50 113,7</b>	<b>53 985,8</b>	<b>3 872,1</b>	<b>7,7</b>
Contributions volontaires en nature (budgétisées) <sup>d</sup>	371,5	519,0	519,0	–	–
<b>Total</b>	<b>51 796,2</b>	<b>52 869,8</b>	<b>56 888,4</b>	<b>4 018,6</b>	<b>7,6</b>

<sup>a</sup> Les dépenses comptabilisées au titre des installations et infrastructures se sont élevées à 3 843 800 dollars. Il y a été ajouté 32 200 dollars aux fins de comparaison avec les ressources approuvées pour 2018-19 et les prévisions de dépenses pour 2019/20.

<sup>b</sup> Montant combiné des dépenses comptabilisées au titre des communications (1 265 400 dollars) et de l'informatique (1 319 600 dollars) aux fins de comparaison avec les prévisions de dépenses pour l'exercice 2019/20.

<sup>c</sup> Les dépenses comptabilisées au titre des fournitures, des services et du matériel divers se sont élevées à 5 199 100 dollars. Le montant de 32 200 dollars en a été déduit aux fins de comparaison avec les ressources approuvées pour 2018-19 et les prévisions de dépenses pour 2019/20.

<sup>d</sup> Sont compris dans les prévisions de dépenses pour 2019/20 les montants de 235 000 dollars provenant du Gouvernement marocain et de 284 000 dollars provenant du Gouvernement algérien.

## B. Contributions non budgétisées

56. Le montant prévu des contributions non budgétisées pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2020 est le suivant :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant prévu</i>
Accord sur le statut de la mission	3 763,4
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	–
<b>Total</b>	<b>3 763,4</b>

## C. Gains d'efficience

57. Au cours de l'exercice 2019/20, la Mission lancera la phase I du projet de système d'énergie hybride solaire-diesel dans une base d'opérations militaires, conformément aux recommandations de l'équipe d'assistance technique rapide pour les questions environnementales et climatiques. Ce projet permettra de réduire l'utilisation de groupes électrogènes pendant la journée. En régime de croisière, il devrait générer des gains d'efficacité permettant d'économiser environ 17 500 dollars par an dans les futurs exercices grâce à une réduction de 50 % de la demande énergétique, à une baisse des coûts de combustible et des coûts de transport associés (actuellement transportés par des véhicules des Nations Unies sur une distance moyenne de 400 km vers neuf destinations) et à une réduction des dépenses d'entretien des groupes électrogènes.

## D. Taux de vacance

58. Les prévisions de dépenses pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2020 ont été établies sur la base des taux de vacance suivants :

(En pourcentage)

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif réel 2017/18</i>	<i>Effectif prévu 2018/19</i>	<i>Effectif proposé 2019/20</i>
<b>Militaires et personnel de police</b>			
Observateurs militaires	6,9	8,0	15,0
Contingents	–	1,0	1,0
Police des Nations Unies	83,3	90,0	90,0
<b>Personnel civil</b>			
Personnel recruté sur le plan international	12,0	10,0	7,0
Personnel recruté sur le plan national			
Administrateurs recrutés sur le plan national	50,0	–	–
Agents des services généraux recrutés sur le plan national	5,5	6,0	2,0
Volontaires des Nations Unies	16,7	20,0	20,0
Personnel fourni par des gouvernements	100	90,0	90,0

59. Les prévisions relatives aux taux de vacance de postes sont fondées sur l'expérience acquise et tiennent compte des circonstances propres à la Mission en ce qui concerne le déploiement du personnel en tenue et le recrutement du personnel civil. Concrètement, les taux pour 2019/20 ont été déterminés à partir notamment des taux de vacance actuels, du taux de déploiement ou de recrutement pour la durée de l'exercice en cours et de l'évolution prévue par la MINURSO pour l'exercice considéré.

## E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

60. Les ressources nécessaires pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2020, calculées sur la base des taux standard de remboursement au titre du matériel majeur et du soutien logistique autonome, s'élèvent à 202 000 dollars et se répartissent comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Montant prévu		
	Contingents	Unités de police constituées	Total
Matériel majeur	130,4	–	130,4
Soutien logistique autonome	71,6	–	71,6
<b>Total</b>	<b>202,0</b>	<b>–</b>	<b>202,0</b>

Facteurs applicables à la Mission	Pourcentage	Date d'entrée en vigueur	Date du dernier examen
<b>A. Facteurs applicables à la zone de la Mission</b>			
Contraintes du milieu	0,0	1 <sup>er</sup> octobre 2016	1 <sup>er</sup> octobre 2016
Usage opérationnel intensif	0,9	1 <sup>er</sup> octobre 2016	1 <sup>er</sup> octobre 2016
Actes d'hostilité ou abandon forcé	0,8	1 <sup>er</sup> octobre 2016	1 <sup>er</sup> octobre 2016
<b>B. Facteurs applicables aux pays d'origine</b>			
Différentiel de transport	4,0	10 novembre 2010	10 novembre 2010

## F. Formation

61. Les dépenses de formation prévues pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2020 s'établissent comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Montant prévu
<b>Consultants</b>	
Formateurs	34,2
<b>Voyages</b>	
Voyages au titre de la formation	147,3

<i>Catégorie</i>	<i>Montant prévu</i>
<b>Fournitures, services et matériel divers</b>	
Honoraires, fournitures et services	32,0
<b>Total</b>	<b>213,5</b>

62. Le nombre de participants prévu pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2020, par rapport à celui des exercices précédents, s'établit comme suit :

(Nombre de participants)

	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Militaires et personnel de police</i>		
	<i>Nombre effectif 2017/18</i>	<i>Nombre prévu 2018/19</i>	<i>Nombre proposé 2019/20</i>	<i>Nombre effectif 2017/18</i>	<i>Nombre prévu 2018/19</i>	<i>Nombre proposé 2019/20</i>	<i>Nombre effectif 2017/18</i>	<i>Nombre prévu 2018/19</i>	<i>Nombre proposé 2019/20</i>
Formation interne	27	154	197	49	198	245	461	101	203
Formation externe <sup>a</sup>	27	29	35	28	19	18	3	-	-
<b>Total</b>	<b>54</b>	<b>183</b>	<b>232</b>	<b>77</b>	<b>217</b>	<b>263</b>	<b>464</b>	<b>101</b>	<b>203</b>

<sup>a</sup> Comprend les cours dispensés à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) et ailleurs, hors de la zone de la mission.

63. Le programme de formation de la Mission pour l'exercice 2019/20, qui comprend 80 cours regroupant 495 participants, a pour objet de renforcer les compétences du personnel en matière de gestion, d'administration et de développement organisationnel. Il s'agit principalement d'étoffer le savoir-faire fonctionnel et technique du personnel de la Mission dans les domaines de l'administration, des opérations aériennes, des communications, du génie, des transports terrestres, des finances et du budget, des ressources humaines, des achats, de la sécurité, de la chaîne d'approvisionnement et de la gestion des biens. Par ailleurs, la Mission organisera une formation annuelle sur la sécurité et la sûreté en mission et la sécurité incendie à l'intention du personnel militaire et du personnel de police.

64. La MINURSO s'efforce de renforcer les capacités de son personnel en mettant l'accent sur la formation en interne afin qu'un plus grand nombre de membres du personnel de la Mission en bénéficient. Certaines formations internes exigent de faire venir des experts fonctionnels, ce qui a un coût supplémentaire. En revanche, mettre l'accent sur la formation interne permet de réduire le coût relatif à la formation organisée à l'extérieur de la zone de la mission. La Mission a l'intention de se conformer à 100 % à toutes les obligations en matière de formation et de renforcement des capacités de son personnel dans le domaine de la chaîne d'approvisionnement et de la prestation de services après la mise en place de la nouvelle structure d'appui à la Mission. En outre, compte tenu de la rotation constante du personnel militaire, la formation des nouveaux arrivants est une activité permanente à la MINURSO.

## G. Services de détection des mines et de déminage

65. Les dépenses prévues au titre des services de détection des mines et de déminage pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2020 s'établissent comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant prévu</i>
<b>Fournitures, services et matériel divers</b>	
Services de détection des mines et de déminage	3 265,2

66. La MINURSO prévoit de nettoyer en profondeur 3 millions de mètres carrés de terrain afin d'en retirer les mines et les restes explosifs de guerre : des enquêtes techniques et des opérations de déminage manuel et mécanisé seront effectuées afin que les observateurs militaires de la Mission puissent se rendre dans des zones où l'accès était auparavant restreint, pour aider à surveiller le cessez-le-feu et assurer le passage de la population locale en toute sécurité.

67. En outre, les équipes du Centre de coordination de la lutte antimines de la MINURSO continueront de se concerter avec les deux parties au conflit au sujet des initiatives de lutte antimines, d'assurer la vérification des routes et la formation et la sensibilisation du personnel de la Mission aux mesures de sécurité relatives aux mines terrestres et de renforcer les capacités des services locaux de lutte antimines, notamment du Bureau sahraoui de coordination de la lutte antimines, dans le cadre de réunions de coordination hebdomadaires.

## III. Analyse des variations<sup>1</sup>

68. Les termes standard qui figurent ci-après dans l'analyse des variations sont définis à l'annexe I.B du présent rapport. Ce sont les mêmes que ceux qui ont été utilisés dans les rapports précédents.

	<i>Variation</i>	
<b>Observateurs militaires</b>	(151,6)	(2,4 %)

### • Gestion : modification des taux de vacance

69. La diminution des crédits demandés tient essentiellement à la hausse du taux de vacance moyen utilisé pour le calcul des dépenses imputées à cette rubrique (15,0 %, contre 8,0 % pour l'exercice 2018/19). Cette diminution globale est en partie contrebalancée par l'augmentation des crédits demandés au titre de l'indemnité de subsistance (missions) en raison de l'augmentation prévue du nombre d'observateurs militaires déployés en permanence à Laayoune ou s'y rendant temporairement depuis les bases d'opérations.

	<i>Variation</i>	
<b>Personnel recruté sur le plan international</b>	671,0	4,9 %

### • Gestion : modification des taux de vacance

<sup>1</sup> Les variations, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysées lorsqu'elles atteignent  $\pm 5$  % ou 100 000 dollars.

70. L'augmentation des crédits demandés s'explique principalement par l'application d'un taux moyen de vacance de postes pour le calcul des dépenses liées au personnel recruté sur le plan international plus faible (7,0 %, contre 10,0 % pour l'exercice 2018/19), ainsi que par le reclassement du lieu d'affectation de la Mission de C à D.

	<i>Variation</i>	
<b>Personnel recruté sur le plan national</b>	392,4	7,2 %

• **Gestion : modification des taux de vacance**

71. L'augmentation des crédits demandés tient principalement à l'application d'un taux moyen de vacance de postes pour le calcul des dépenses liées au personnel recruté sur le plan national plus faible (2,0 %, contre 6,0 % pour l'exercice 2018/19) et par l'élévation de la classe moyenne des postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national à la suite de l'examen interne du classement des postes de la Mission.

	<i>Variation</i>	
<b>Personnel temporaire (autre que pour les réunions)</b>	59,9	100,0 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

72. L'augmentation des crédits demandés est imputable à la part revenant à la Mission dans les dépenses liées au personnel temporaire (autre que pour les réunions) pour les activités d'appui au déploiement d'Umoja-Extension 2 et d'autres initiatives transversales.

	<i>Variation</i>	
<b>Installations et infrastructures</b>	456,6	11,0 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

73. L'augmentation des crédits demandés s'explique principalement par des prévisions de dépenses plus élevées au titre : a) du remplacement de six groupes électrogènes qui ont dépassé leur durée de vie utile ; b) du remplacement d'une station de purification de l'eau et d'une station d'épuration ; c) de l'augmentation des acquisitions d'équipements de sûreté et de sécurité ; d) des projets de construction ponctuels visant à améliorer les logements, les murs d'enceinte, les installations de loisirs et les blocs sanitaires dans neuf bases d'opérations militaires, à créer une hélistation pavée dans une base d'opérations éloignée, à installer des réservoirs pour le confinement des fuites et déversements de carburant et à installer un système d'énergie hybride solaire-diesel.

74. L'augmentation globale des crédits demandés est en partie contrebalancée par le fait qu'il n'est pas demandé de crédits pour l'acquisition de soutes.

	<i>Variation</i>	
<b>Opérations aériennes</b>	2 015,8	17,8 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

75. L'augmentation des crédits demandés s'explique principalement par l'augmentation des coûts garantis au titre de la location et de l'exploitation de la flotte

d'avions et d'hélicoptères de la Mission, conjuguée à l'augmentation de la provision pour la location d'un hélicoptère de transport moyen pendant 12 mois, contre 6 mois dans le budget approuvé pour l'exercice 2018/19, ainsi qu'à l'augmentation des dépenses prévues au titre du carburant en raison de l'augmentation du prix de celui-ci (0,662 dollar par litre pour l'exercice 2018/19 contre 0,793 dollar pour 2019/20) et à l'achat prévu de carburant supplémentaire pour constituer une réserve de secours de carburant aviation Jet A-1.

	<i>Variation</i>	
<b>Communications et informatique</b>	294,6	12,3 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

76. L'augmentation des crédits demandés s'explique principalement par des prévisions de dépenses plus élevées au titre de la maintenance du matériel informatique et du matériel de communications et des services d'appui connexes en raison de l'augmentation du tarif par utilisateur des services d'appui centralisés par rapport au tarif appliqué dans le budget approuvé pour l'exercice 2018/19, et de la part de la Mission dans les coûts partagés des initiatives transversales.

	<i>Variation</i>	
<b>Fournitures, services et matériel divers</b>	245,9	4,9 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

77. L'augmentation des crédits demandés s'explique principalement par le recrutement proposé de vacataires supplémentaires pour gérer les projets d'ingénierie à l'est du mur de sable et par un contrat de services de navette à Laayoune et à l'ouest du mur.

#### IV. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

78. Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre au sujet du financement de la MINURSO se présentent comme suit :

a) Ouverture d'un crédit de 56 369 400 dollars aux fins du fonctionnement de la Mission pour l'exercice de 12 mois allant du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2020 ;

b) Mise en recouvrement du montant visé à l'alinéa a) ci-dessus, si le Conseil de sécurité décide de proroger le mandat de la Mission, à raison de 4 697 450 dollars par mois.

**V. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans ses résolutions 70/286 et 72/301 ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale**

**A. Assemblée générale**

**Questions intéressant les opérations de maintien de la paix en général**

(Résolution 70/286)

*Décision ou demande*

*Mesures prises*

Demande instamment au Secrétaire général de tout faire pour réduire les délais de recrutement des membres du personnel affectés aux missions, dans le respect des dispositions qui régissent le recrutement du personnel de l'Organisation, d'accroître la transparence de la procédure de recrutement à tous les stades et de rendre compte des mesures prises et des résultats obtenus dans le cadre de son prochain rapport d'ensemble (par. 22)

Se félicite de l'action que continue de mener le Secrétaire général afin qu'il soit tenu compte de la problématique hommes-femmes dans les activités de maintien de la paix des Nations Unies et prie le Secrétaire général de veiller à ce que les conseillers principaux pour la problématique hommes-femmes relèvent directement, dans toutes les opérations de maintien de la paix des Nations Unies, du chef de mission (par. 24)

La MINURSO se conforme aux dispositions régissant le recrutement du personnel de l'Organisation et utilise tous les moyens dont elle dispose pour réduire les délais de recrutement. Notamment, lorsqu'un poste devient vacant, elle engage la procédure de recrutement à partir des listes de réserve. Cela permet de gagner du temps car les antécédents des candidats inscrits sur la liste du Conseil central de contrôle pour le personnel des missions ont déjà été vérifiés.

La Mission se conforme à cette recommandation.

Elle examine actuellement la situation en ce qui concerne l'équilibre dans la représentation des femmes et des hommes par groupe professionnel et par unité militaire, en particulier ceux qui sont largement dominés par les membres du personnel et observateurs militaires des Nations Unies de sexe masculin, et a fixé des échéances pour atteindre la parité qui sont conformes au délai établi à l'échelle mondiale.

En outre, la Section des ressources humaines de la Mission collabore avec les directeurs de programme et le commandant de la force, ainsi qu'avec le Service de la constitution des forces au Siège de l'Organisation des Nations Unies, pour souligner l'importance de favoriser une représentation équilibrée des femmes et des hommes en intégrant davantage de femmes aux membres du personnel et aux observateurs militaires des Nations Unies déployés à la MINURSO. Récemment, le commandant de la force a nommé des femmes commandantes d'une base d'opérations. La Mission accorde une large place au développement des compétences du personnel en offrant des possibilités de mentorat, des programmes de formation, des programmes de gestion des aptitudes et des initiatives pilotes et en encourageant les pays fournisseurs de contingents à déployer davantage de femmes parmi les observateurs

Est consciente du rôle que les femmes jouent dans les questions de paix et de sécurité, sous tous leurs aspects, se déclare préoccupée par le déséquilibre entre les sexes qui existe dans les effectifs des opérations de maintien de la paix, en particulier aux échelons supérieurs, prie le Secrétaire général de redoubler d'efforts pour recruter des femmes dans les opérations de maintien de la paix et les retenir au service des missions, en particulier pour ce qui est de nommer des femmes à des postes de direction de niveau élevé, dans le plein respect du principe d'une répartition géographique équitable et conformément à l'Article 101 de la Charte des Nations Unies, en songeant notamment aux femmes originaires des pays fournisseurs de contingents et de personnel de police, et engage vivement les États Membres, dans les cas qui s'y prêtent, à rechercher des candidates aptes à assumer des fonctions dans le système des Nations Unies et à en présenter régulièrement un plus grand nombre aux postes à pourvoir (par. 25)

Prie le Secrétaire général de poursuivre l'action qu'il mène pour atténuer l'empreinte environnementale globale des missions de maintien de la paix, notamment en mettant en place des systèmes de gestion des déchets et de production d'énergie qui soient respectueux de l'environnement, dans le plein respect des règlements et des règles applicables, notamment mais non exclusivement les politiques et procédures des Nations Unies en matière de protection de l'environnement et de gestion des déchets (par. 31)

militaires des Nations Unies. Afin d'attirer plus de femmes parmi le personnel en tenue, les hauts responsables de la Mission ont également fait de l'amélioration des logements et des sanitaires dans les bases d'opérations une priorité.

En outre, afin d'encourager davantage de candidates à postuler, la direction de la Mission s'attache à améliorer l'environnement de travail en envisageant diverses options, notamment la mise en œuvre de modalités de travail aménagées, qu'elle examine actuellement, et les conditions de travail et d'hébergement dans les bases d'opérations et à Tindouf, comme indiqué ci-dessus.

Depuis 2017, la MINURSO s'efforce d'améliorer la proportion de femmes dans l'ensemble de ses effectifs civils de façon continue.

En décembre 2018, la proportion de femmes était passée de 27,3 % à 43 % pour les classes P-5 et supérieures et de 27 % à 31 % pour les classes P-3 et P-4. La Mission a redoublé d'efforts pour suivre et contrôler chaque recrutement afin de s'assurer que les responsables de postes à pourvoir accordent l'attention et la priorité voulues aux candidates qualifiées. Ses efforts ont notamment consisté à :

- a) Se concerter avec le Siège de l'Organisation en vue de trouver des candidates qualifiées grâce à des campagnes d'information et à des campagnes de recrutement sur la liste de réserve ;
- b) Suivre et contrôler le déploiement et la relève des observateurs militaires des Nations Unies pour faire en sorte qu'un plus grand nombre de femmes soient déployées ;
- c) Élaborer des rapports trimestriels sur les progrès réalisés afin de s'assurer que des mesures correctrices soient dûment prises.

En 2017, la MINURSO a terminé l'élaboration de son plan d'action environnemental visant à réduire son empreinte écologique globale. Le plan, qui a été actualisé en 2018, prévoit des activités spécifiques dans les domaines de l'énergie, de l'eau et des eaux usées, des déchets solides et dangereux et concernant le Système de management environnemental.

Pour améliorer son score global sur le tableau de bord environnemental, la Mission se concentrera sur les projets environnementaux hautement prioritaires. Les projets prévus par la Mission comprennent l'installation d'un système d'énergie hybride solaire-diesel visant à réduire la dépendance à l'égard des groupes électrogènes pendant la journée ; la construction de réservoirs pour le confinement des

Sait que les opérations de maintien de paix font face à des demandes et à des difficultés croissantes et évoluent dans des environnements instables, et prie le Secrétaire général de renforcer les capacités et la norme « 10-1-2 » concernant les délais de prise en charge des blessés, grâce notamment à l'augmentation des moyens, à la formation et à l'éducation, et de continuer à chercher des solutions novatrices dans ce domaine (par. 32)

Prie le Secrétaire général de continuer à revoir la composition des parcs de véhicules des missions, et à l'optimiser, de faire en sorte que les véhicules soient adaptés aux besoins, et de faire figurer, dans le prochain rapport d'ensemble, une analyse coûts-avantages présentant notamment le type, la qualité, l'efficacité, les dépenses d'entretien et l'impact sur l'environnement des

fuites et des déversements de carburant, visant à mettre un terme à la contamination des sols ; l'acquisition de matériel de traitement des eaux, visant à remplacer une station de purification et une station d'épuration ; le verdissement de ses locaux, comme prévu dans son plan d'action environnemental.

Conformément aux normes environnementales, la Mission a commandé des analyses en laboratoire afin de vérifier la qualité de son eau traitée et de s'assurer qu'elle dispose de sources durables d'eau salubre.

La MINURSO a formé ses agents de sécurité aux gestes élémentaires de survie et à l'utilisation de la trousse médicale d'intervention d'urgence sur le terrain. Elle gère 1 dispensaire de niveau I qui comprend 3 modules d'évacuation sanitaire aérienne, 1 centre de consultation dentaire, 1 laboratoire, 1 unité de radiologie, 4 ambulances, 3 équipes médicales de l'avant et des postes d'intervention d'urgence et de premier secours sur 3 sites pour l'ensemble de son personnel, le personnel des autres organismes des Nations Unies et la population civile locale en cas d'urgence, et fournit un appui aux installations médicales appartenant aux contingents (1 unité médicale de niveau I) à Laayoune et dans les bases d'opérations. En ce qui concerne l'application du protocole « 10-1-2 » relatif aux délais de prise en charge des blessés, des dispositifs d'évaluation sanitaire terrestre ou aérienne sont en place dans tous les sites de la Mission, notamment des unités médicales de niveaux I, II, III et IV dans 6 sites, dont 2 à l'extérieur de la zone de la Mission.

La MINURSO fait face à certaines difficultés en ce qui concerne les exigences du protocole « 10-1-2 » relatif aux délais de prise en charge des blessés, car les avions ne peuvent être emmenés de nuit vers des aérodromes « sauvages » en l'absence d'infrastructures de navigation. Par conséquent, en l'absence de soutien médical dans les bases d'opérations, il est nécessaire que 2 aéronefs soient en permanence stationnés loin des stations de base, ce qui peut entraîner un temps de vol total de plus de 5 heures pour atteindre l'hôpital désigné.

Pour l'exercice 2019/20, la MINURSO propose de modifier son parc de véhicules de manière à ce que tous les véhicules soient polyvalents, adaptés aux opérations dans le désert comme au quartier général de la Mission.

véhicules à l'issue des ajustements qui auront été opérés (par. 40)

Prie en outre le Secrétaire général de présenter clairement, dans les projets de budget de chaque mission, les prévisions de dépenses annuelles pour les projets de construction s'inscrivant, s'il y a lieu, dans le cadre de plans pluriannuels, de s'attacher encore à accroître l'exactitude des budgets, en améliorant notamment tous les aspects de la planification, de la gestion et du contrôle des projets, compte dûment tenu des besoins opérationnels des missions, et de suivre de près l'exécution des travaux de sorte qu'ils soient menés à bonne fin dans les délais (par. 42)

Prie le Secrétaire général de renforcer les mécanismes de supervision et de contrôle interne relatifs aux achats et à la gestion des biens dans les missions de maintien de la paix, notamment en chargeant nommément un fonctionnaire de la mission de vérifier le nombre d'articles détenus en stock avant de faire tout nouvel achat, en vue de faire respecter les politiques de gestion des biens en vigueur, compte tenu des besoins actuels et futurs des missions et de la nécessité d'appliquer intégralement les Normes comptables internationales pour le secteur public (par. 43)

Engage le Secrétaire général à utiliser les matériaux, les moyens et les connaissances disponibles localement dans le cadre des projets de construction menés dans les opérations de maintien de la paix, dans le respect des dispositions du Manuel des achats de l'Organisation (par. 45)

Prie le Secrétaire général de mettre pleinement à profit le Bureau régional d'achat d'Entebbe (Ouganda) pour ce qui est des achats destinés aux missions (par. 46)

Rappelle le paragraphe 38 de sa résolution 69/307 et prie le Secrétaire général de continuer à envisager de mettre en œuvre des mesures de nature à renforcer la sécurité des équipages aériens sous contrat avec l'Organisation, notamment en confirmant que les chaînes de responsabilité appropriées sont en place en ce qui concerne la gestion des aspects relatifs à la sécurité, et de rendre compte de la question dans le prochain rapport d'ensemble (par. 47)

Pour l'exercice 2019/20, la MINURSO ne propose pas d'entreprendre de projets pluriannuels. La troisième et dernière phase du projet de forage de puits de la Mission devrait s'achever au cours de l'exercice 2018/19.

La MINURSO dispose de systèmes de contrôle interne solides, et la Section de la gestion de la performance de la chaîne d'approvisionnement (anciennement Section de la gestion du matériel), qui est chargée de vérifier le niveau des stocks avant de procéder à toute acquisition, procède à des contrôles approfondis.

La MINURSO utilise les matériaux disponibles localement pour ses projets de construction, dans le respect des dispositions du Manuel des achats de l'Organisation.

Le Bureau régional d'achat d'Entebbe (Ouganda) achète les billets d'avion au titre des prestations dues et des voyages effectués au nom de la MINURSO, et la Mission passe par le Bureau pour acquérir d'autres biens et services lorsque cela est possible.

Les équipages des avions stationnés à Laayoune vivent dans une zone de sécurité établie par l'équipe de coordination du dispositif de sécurité et sont pleinement intégrés au dispositif de personnes relais pour les questions de sécurité. Tous les équipages sont tenus, au moment de l'enregistrement, de se soumettre à une réunion d'information sur la sécurité complète, ce qui permet de contrôler les équipages qui arrivent et qui partent.

Les hélicoptères sont hébergés dans les bases d'opérations de la Mission, sous la protection de l'armée du pays hôte, des deux côtés du mur de sable. D'ici au 30 juin 2019, toutes les bases d'opérations

*Décision ou demande**Mesures prises*

Rappelle la position collective et unanime selon laquelle un seul cas avéré d'exploitation et d'agression sexuelles est encore un cas de trop et prie le Secrétaire général de veiller à ce que toutes les opérations de maintien de la paix appliquent intégralement, à tous les membres du personnel civil, militaire et de police, la politique de tolérance zéro de l'Organisation des Nations Unies à l'égard de l'exploitation et des agressions sexuelles (par. 70, voir aussi par. 71, 76 et 79 à 82)

disposeront de bunkers renforcés pour accueillir tout le personnel militaire et civil en cas de crise.

Il sera fait état, dans le rapport du Secrétaire général sur les dispositions spéciales visant à prévenir l'exploitation et les atteintes sexuelles, des mesures prises par les missions de maintien de la paix, dont la MINURSO, pour donner suite aux questions soulevées aux paragraphes 71, 76 et 79 à 82 de la résolution 70/286.

## **B. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires**

### **Questions intéressant les opérations de maintien de la paix en général**

(A/70/742 et résolution 70/286 de l'Assemblée générale)

*Demande ou recommandation**Mesures prises*

Le Comité consultatif partage la préoccupation du Comité des commissaires aux comptes concernant la poursuite et la fréquence des transferts de ressources entre catégories de dépenses et rubriques budgétaires et à l'intérieur de celles-ci, dans les missions de maintien de la paix (par. 31)

La Mission continue de suivre de près le nombre et la fréquence des transferts, qui ont un caractère exceptionnel et sont pleinement étayés, justifiés et exécutés en vertu de la délégation de pouvoir financier.

Au cours de l'exercice 2017/18, des fonds ont été réaffectés de la catégorie III (Dépenses opérationnelles) à la catégorie I (Militaires et personnel de police) afin de couvrir les dépenses plus importantes que prévu au titre de l'indemnité de subsistance des observateurs militaires, qui étaient dues au nombre effectif plus élevé d'observateurs déployés en permanence à Laayoune et d'observateurs militaires qui s'y sont rendus depuis les bases d'opérations et au fait que le taux moyen effectif de vacance de postes s'est établi à 6,9 % au lieu des 10,0 % prévus au budget. Des fonds ont également été réaffectés à la catégorie II (Personnel civil) afin de couvrir les dépenses au titre du personnel recruté sur le plan national et international, qui ont été plus importantes que prévu pour plusieurs raisons combinées, à savoir un taux moyen effectif de vacance de postes inférieur aux prévisions, l'évolution des salaires et des prestations du personnel et l'appréciation du dirham marocain par rapport au dollar des États-Unis.

Ces fonds ont été réaffectés de la catégorie III, dont les dépenses au titre des opérations aériennes ont été inférieures aux prévisions car la direction de la Mission a décidé de redéfinir les priorités en matière d'allocation des ressources en repoussant à l'exercice

Le Comité note avec regret que les projets de budget des missions pour 2016/17 ne se conforment pas toujours à l'exigence selon laquelle il y a lieu de déterminer s'il est nécessaire de maintenir ou de supprimer les postes restés vacants depuis au moins deux ans (par. 46)

Le Comité consultatif rappelle que, dans sa résolution 69/307, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général d'atténuer l'impact environnemental global des missions de maintien de la paix. À cet égard, il réaffirme également qu'il importe de veiller à ce que les mesures qui sont jugées les plus efficaces, notamment celles qui portent sur l'élimination, l'enlèvement et le recyclage des biens et matériaux des missions, continuent d'être appliquées en priorité et sans relâche (voir A/68/782, par. 120). Le Comité consultatif attend avec intérêt la version actualisée des politiques de gestion de l'environnement et de gestion des déchets et ne doute pas que les incidences spécifiques qui découleront de l'impact de ces politiques dans les missions figureront dans le prochain rapport sur l'aperçu général, qui rendra également compte de l'état d'avancement de la mise en œuvre du projet [...] d'assistance technique rapide pour les questions environnementales et climatiques et de la poursuite des efforts déployés pour promouvoir d'autres technologies exploitant des sources d'énergie renouvelables dans les opérations de maintien de la paix (par. 94)

Vu l'ampleur des ressources allouées aux opérations aériennes dans les opérations de maintien de la paix et compte tenu des constatations d'audit susvisées et des

2018/19 le déploiement d'un troisième hélicoptère afin de compenser l'augmentation des ressources nécessaires au titre des observateurs militaires et du personnel civil.

La MINURSO confirme qu'aucun poste n'était resté vacant pendant plus de deux ans au moment de l'établissement du présent rapport.

En 2017, la MINURSO a terminé l'élaboration de son plan d'action environnemental visant à réduire son empreinte écologique globale. Le plan, qui a été actualisé en 2018, prévoit des activités spécifiques dans les domaines de l'énergie, de l'eau et des eaux usées, des déchets solides et dangereux et concernant le Système de management environnemental.

Pour améliorer son score global sur le tableau de bord environnemental, la Mission se concentrera sur les projets environnementaux hautement prioritaires, qui comprennent l'installation d'un système d'énergie hybride solaire-diesel, visant à réduire la dépendance à l'égard des groupes électrogènes pendant la journée ; la construction de réservoirs pour le confinement des fuites et des déversements de carburant, visant à mettre un terme à la contamination des sols ; l'acquisition de matériel de traitement des eaux visant à remplacer une station de purification et une station d'épuration ; le verdissement de ses locaux, comme prévu dans son plan d'action environnemental.

Par ailleurs, conformément aux normes environnementales, la Mission a commandé des analyses en laboratoire afin de vérifier la qualité de son eau traitée et de s'assurer qu'elle dispose de sources durables d'eau salubre. La Mission terminera la phase 3 de son projet de forage de puits dans deux bases d'opérations à l'ouest du mur de sable (Oum Dreyga et Mahbas) durant l'exercice 2018/19. Tous les biens et matériels devant être éliminés sont enlevés de la zone de la Mission en temps voulu, ce qui permet d'éviter tout dommage à l'environnement. La Mission continue de coordonner avec l'équipe d'assistance technique rapide pour les questions environnementales et climatiques la mise en œuvre du projet en utilisant des techniques d'exploitation des énergies renouvelables.

Une visite d'évaluation a été effectuée en octobre 2018 par une équipe aviation de la Section des transports aériens du Siège de l'ONU. L'équipe a

*Demande ou recommandation**Mesures prises*

observations et recommandations formulées aux paragraphes 119 à 138 ci-après, le Comité consultatif réaffirme que l'Organisation a l'occasion d'améliorer l'efficacité et l'efficience globales des opérations aériennes des opérations de maintien de la paix, voire de réaliser d'importantes économies dans les budgets des années à venir (par. 116)

Le Comité consultatif souligne que l'analyse de l'utilisation des moyens aériens devrait être achevée sans plus tarder et que les conclusions et les incidences devraient en être présentées dans le prochain rapport sur l'aperçu général. En outre, le Comité estime qu'il est nécessaire d'harmoniser les méthodes d'évaluation de l'utilisation des moyens aériens pour que l'on puisse faire des comparaisons valables dans le temps et envisager un examen de la composition de la flotte aérienne reposant sur des données claires et vérifiables (par. 122)

Le Comité consultatif souligne la nécessité d'une planification et d'une budgétisation réalistes et d'un renforcement du contrôle et du suivi des projets, notamment par les bureaux compétents du Département de l'appui aux missions au Siège et de la Base de soutien logistique des Nations Unies, en particulier des projets s'étendant sur plus d'un cycle budgétaire. L'on devrait trouver dans chaque projet de budget des informations détaillées sur les projets pluriannuels, notamment un état général de l'avancement des travaux au moment de la présentation du budget, les projets d'un montant de 1 million de dollars ou plus devant par ailleurs être clairement identifiables dans le projet de budget (par. 157)

Le Comité consultatif attend avec intérêt d'examiner les résultats de l'analyse en cours sur la possibilité de remplacer une partie du parc de véhicules légers par des berlines, des véhicules polyvalents ou des véhicules de substitution (par. 160)

Le Comité consultatif appuie les efforts déployés pour améliorer les normes et capacités médicales sur le terrain et est convaincu qu'ils contribueront à corriger les lacunes relevées par le Comité des commissaires aux comptes. Le Comité entend garder cette question à l'étude lorsqu'il examinera les futurs rapports sur l'aperçu général et les projets de budget des différentes missions (par. 167)

étudié les besoins actuels et futurs de la Mission et ses capacités opérationnelles, sans négliger les possibilités de reconfiguration de la flotte conformément à l'initiative du Secrétaire général. L'équipe a recommandé que la MINURSO procède à une auto-évaluation interne de la faisabilité de la reconfiguration de la flotte sur la base des capacités opérationnelles et financières actuelles et futures.

Depuis l'exercice 2008/09, l'utilisation des moyens aériens a toujours été supérieure à 90 % des heures de vol prévues. Au cours de l'exercice 2018/19, la MINURSO a adopté un progiciel de gestion de l'information aéronautique, ce qui lui permettra de mieux suivre et d'améliorer l'utilisation des capacités de transport de passagers et de fret, respectivement de 71 % et de 60 % à l'heure actuelle. Comme indiqué plus haut, l'Équipe a recommandé une évaluation interne des besoins futurs des missions avant toute reconfiguration de la flotte afin d'éviter de perdre des capacités opérationnelles.

Pour l'exercice 2019/20, la MINURSO ne propose pas d'entreprendre de grands projets pluriannuels d'une valeur égale ou supérieure à 1 million de dollars. La troisième et dernière phase du projet de forage de puits de la MINURSO devrait s'achever au cours de la période 2018/19.

La Mission s'emploie actuellement à réduire la taille de sa flotte et à en modifier la composition pour faire en sorte que tous ses véhicules soient polyvalents, capables à la fois d'effectuer des opérations dans le désert dans les postes extérieurs, à l'appui de son mandat, et d'être utilisés sur le site du quartier général.

Les recommandations sont en cours de mise en œuvre.

Dans le rapport d'évaluation des risques pour la santé au travail de la MINURSO de novembre 2017, 13 recommandations étaient formulées, dont 10 ont été pleinement appliquées.

La première recommandation sera appliquée après la signature du mémorandum d'accord entre le pays fournisseur de contingents et le Siège de l'ONU

concernant le déploiement de neuf médecins militaires et de 16 infirmières dans les bases d'opérations afin d'assurer au personnel des missions une couverture sanitaire appropriée.

La deuxième recommandation, relative à l'élaboration d'un plan de contrôle animal et d'une campagne d'éducation sur les morsures de chien et à la mise à disposition des vaccins nécessaires, est en cours d'application.

La troisième recommandation, concernant le passage du lieu d'affectation de la Mission de la classe « lieu d'affectation sans gynécologie obstétrique ni soins pédiatriques appropriés » à « lieu d'affectation famille non autorisée », sera appliquée si le Siège de l'ONU et la Commission de la fonction publique internationale l'approuvent.

### Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental

(A/72/789/Add.1/Rev.1 et résolution 72/301 de l'Assemblée générale)

[Le Comité] encourage la MINURSO à redoubler d'efforts pour accroître la présence de femmes au sein de ses effectifs (par. 23)

La Mission continue de promouvoir la parité des sexes dans ses efforts de recrutement et de rétention du personnel à tous les niveaux, en particulier à des postes de direction, dans le plein respect du principe de la répartition géographique équitable.

La Mission appuie activement l'action menée par le Secrétaire général adjoint pour affecter du personnel féminin qualifié provenant de missions dont les effectifs ont été réduits et réduire les délais de recrutement.

En décembre 2018, la proportion de femmes était passée de 27,3 % à 43 % aux classes P-5 et au-dessus, et de 27 % à 31 % aux classes P-3 et P-4. Le nombre de femmes parmi le personnel recruté sur le plan national stagne, mais la Mission a redoublé d'efforts pour suivre et contrôler l'ensemble des recrutements afin de s'assurer que les responsables de postes à pourvoir accordent l'attention et la priorité voulues aux candidatures féminines qualifiées. Le faible taux de renouvellement du personnel de la Mission, en particulier du personnel recruté sur le plan national, limite les possibilités pour la Mission de faire évoluer sa composition par sexe.

## Annexe I

### Définitions

#### A. Terminologie se rapportant aux changements proposés dans le domaine des ressources humaines

La terminologie ci-après se rapporte aux changements proposés dans le domaine des ressources humaines (voir la section I du présent rapport).

- **Création de poste** : proposée lorsque des ressources supplémentaires sont nécessaires et qu'il est impossible de les prélever sur les effectifs d'autres bureaux ou d'assurer autrement l'exécution de certaines activités dans les limites des ressources existantes.
- **Réaffectation de poste** : proposée lorsqu'il est envisagé d'utiliser un poste initialement approuvé pour une fonction donnée aux fins de la réalisation d'autres activités prescrites prioritaires, sans rapport avec la fonction d'origine. Il peut y avoir un changement de lieu ou de bureau, mais pas de catégorie ou de classe.
- **Transfert de poste** : proposé lorsqu'il est envisagé d'utiliser un poste autorisé pour des fonctions comparables ou connexes dans un autre bureau.
- **Reclassement ou déclassement de poste** : proposé lorsqu'il est envisagé de changer la classe d'un poste, du fait que les attributions et responsabilités qui y sont attachées ont été sensiblement modifiées.
- **Suppression de poste** : proposée lorsqu'un poste autorisé n'est plus nécessaire ni à la réalisation des activités pour lesquelles il a été approuvé ni à celle d'autres activités prioritaires de la mission.
- **Transformation de poste** : trois cas de figure sont possibles :
  - Transformation d'un emploi de temporaire en poste : il s'agit de transformer en poste un emploi de temporaire, financé au moyen des crédits prévus à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions), du fait que les fonctions considérées ont un caractère continu.
  - Transformation d'un contrat de vacataire ou de louage de services en poste d'agent recruté sur le plan national : il s'agit de transformer un contrat de vacataire ou de louage de services en poste d'agent recruté sur le plan national, compte tenu du caractère continu des fonctions considérées, conformément au paragraphe 11 de la section VIII de la résolution 59/296 de l'Assemblée générale.
  - Transformation d'un poste de fonctionnaire international en poste d'agent recruté sur le plan national : il s'agit de transformer en poste d'agent recruté sur le plan national un poste d'agent recruté sur le plan international approuvé.

## B. Terminologie se rapportant à l'analyse des variations

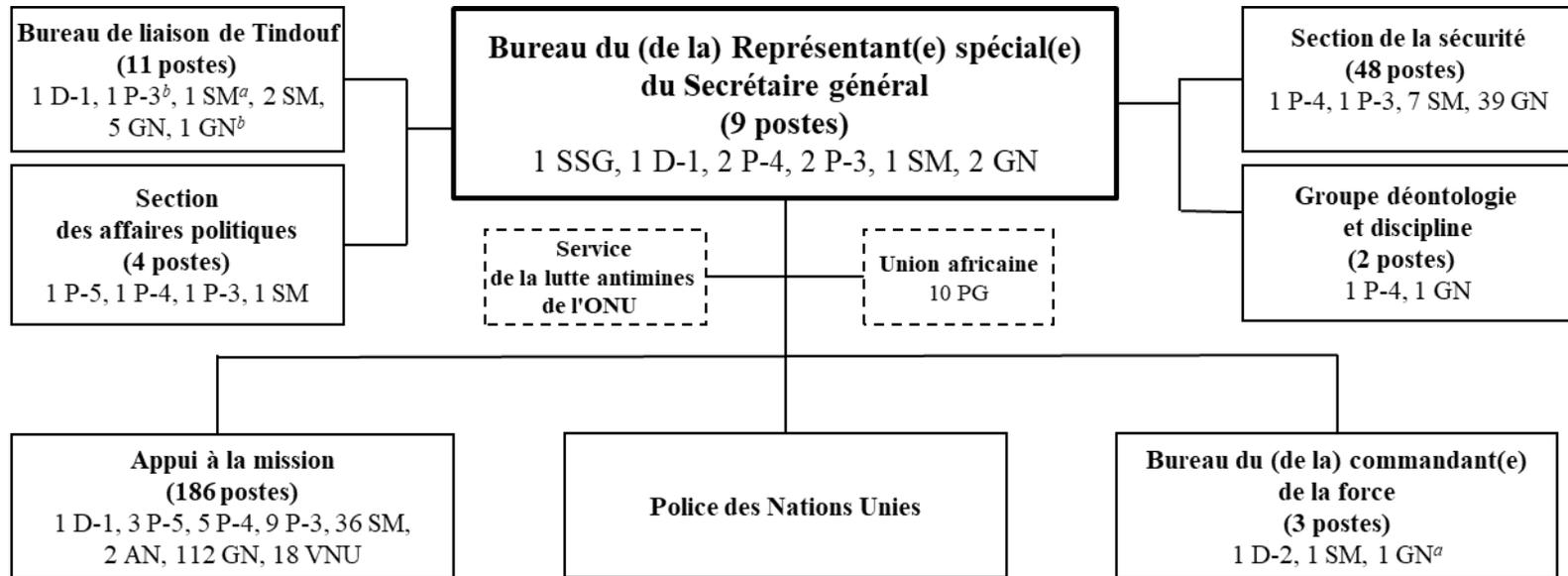
On trouve à la section III du présent rapport, pour chaque rubrique, une indication du facteur auquel la variation est principalement imputable, les facteurs types recensés étant classés dans les quatre grandes catégories ci-après :

- **Mandat** : variations liées à la modification de la portée ou de la nature du mandat, ou à une révision des réalisations escomptées dans le cadre du mandat.
- **Facteurs externes** : variations imputables à des acteurs extérieurs ou à des situations qui échappent au contrôle de l'Organisation.
- **Paramètres budgétaires** : variations qui tiennent aux règles, directives et politiques de l'Organisation.
- **Gestion** : variations dues à des décisions de gestion destinées à permettre d'obtenir les résultats attendus avec plus d'efficacité (par exemple, révision des priorités ou ajout de produits) ou d'efficience (par exemple, réduction des effectifs ou des moyens nécessaires à l'exécution des produits, sans incidence sur les produits), ou liées à des problèmes apparus au stade de l'exécution (par exemple, sous-estimation du coût ou du volume des moyens nécessaires à l'exécution des produits, ou retards dans le recrutement).

## Annexe II

### Organigrammes

#### A. Structure de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental, 2019/20

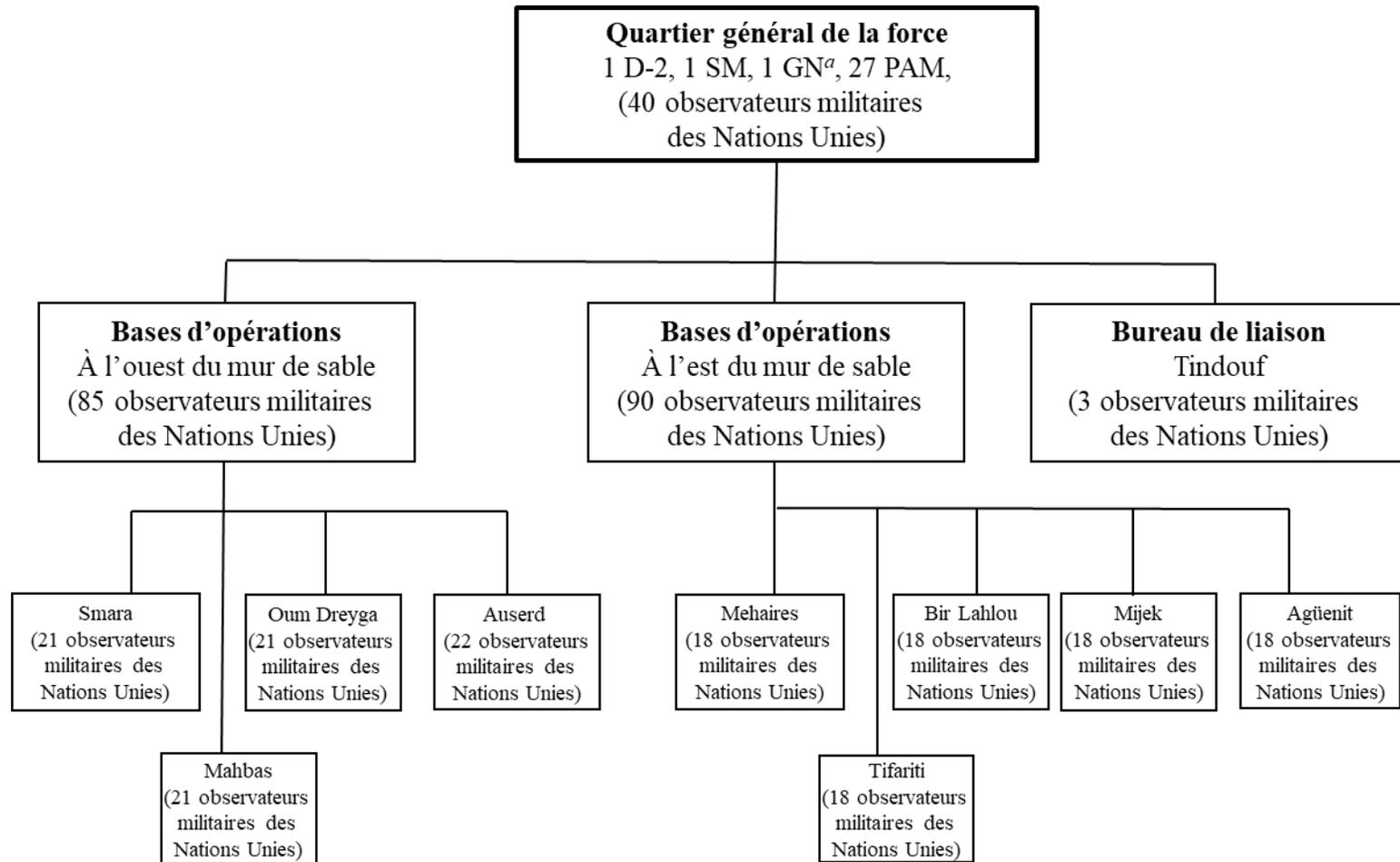


*Abréviations* : AN = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; D = Directeur(trice) ; GN = agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national ; P = administrateur(trice) ; PG = membre du personnel fourni par des gouvernements ; SM = agent(e) du Service mobile ; SSG = sous-secrétaire général(e) ; VNU = Volontaire des Nations Unies.

<sup>a</sup> Réaffectation.

<sup>b</sup> Transfert.

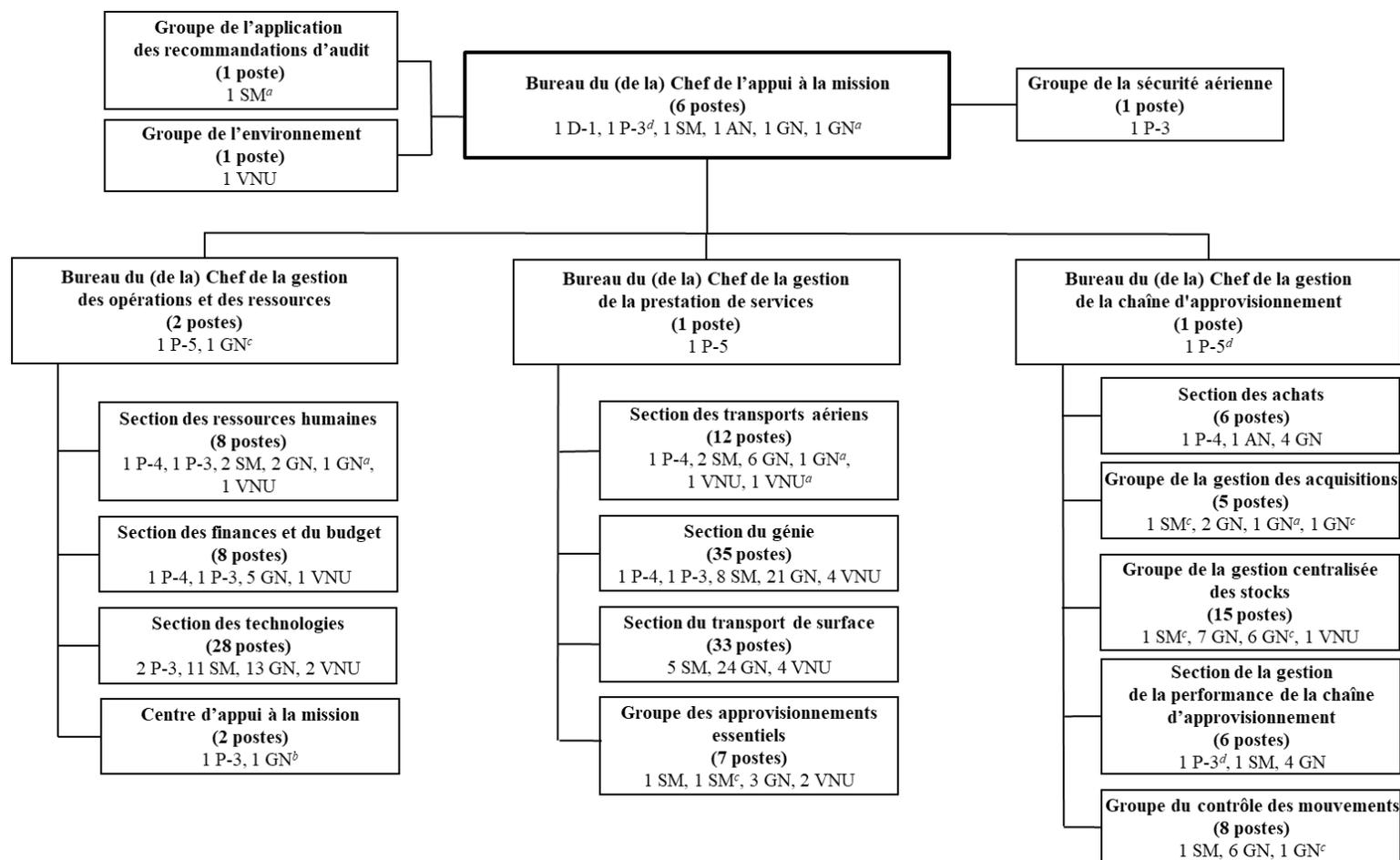
## B. Composante militaire



*Abréviations* : D = directeur(trice) ; PAM = membre du personnel d'appui militaire ; SM = agent(e) du Service mobile.

<sup>a</sup> Réaffectation

## C. Appui à la mission



*Abréviations* : AN = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; D = directeur(trice) ; GN = agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national ; P = administrateur(trice) ; SM = agent(e) du Service mobile ; VNU = Volontaire des Nations Unies.

<sup>a</sup> Réaffectation.

<sup>b</sup> Reclassement.

<sup>c</sup> Transfert.

<sup>d</sup> Création.

Carte

